

AUJOURD'HUI

RJR Nabisco convoité par un troisième groupe

Le géant américain RJR Nabisco est maintenant convoité par un troisième groupe d'intérêts formé autour des groupes Fortsmann Little et Procter & Gamble. **B-2**

Grand Met maintient son offre sur Pillsbury

Le britannique Grand Metropolitan a décidé de maintenir son offre d'achat de \$5,2 milliards sur Pillsbury et dénonce le démantèlement de l'entreprise. **B-2**

MIL Davie réceptionne le HMCS Iroquois

Un deuxième destroyer de la marine canadienne, le HMCS Iroquois, vient d'être livré au chantier de MIL Davie pour y subir une cure de rajeunissement. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
80.94 -66/100

OR
422.80 +1.30

ARGENT
7.989 Can.

DOW JONES
2.124.64 -21.16

TSE 300
3.260.72 -75.09

XXM
1.603.73 -33.17

Très net recul du bénéfice d'Air Canada

Air Canada a réalisé un bénéfice de \$45,2 millions pour le trimestre clos le 30 septembre dernier, en baisse de 32 pour 100 par rapport à l'an dernier. **B-3**

Projet de mini-centrale privée en Basse-Côte-Nord

Un citoyen de Lourdes-de-Blanc-Sablon, M. Roger Dumas, est prêt à construire une mini-centrale privée pour alimenter la Terre de Cain en électricité. **B-4**

La banque de sirop d'érable reçoit les adhésions

La banque de sirop d'érable verra le jour avant la tenue de l'élection fédérale du 21 novembre et les producteurs pourront y adhérer d'ici le 18 novembre. **B-4**

MIL souhaite déménager à Lauzon une cale flottante de la Vickers

LAUZON — En vertu de la rationalisation entamée en janvier dernier et de la décision de l'entreprise de concentrer ses opérations de construction et de réparation de navires à Lauzon, Marine Industries Limitée (MIL) songe à transporter sur la Rive-Sud de Québec l'une des deux cales sèches désaffectées de son chantier Vickers, de Montréal.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

La directrice des communications de MIL, Mme Liliane Eigl, a pris soin de préciser au SOLEIL qu'aucune décision n'avait été prise quant au déménagement éventuel de cette énorme structure d'acier. « Les responsables sont à évaluer les conditions économiques du marché de la réparation de navires », explique Mme Eigl.

La venue de la cale flottante Général Vanier, à Lauzon, sem-

ble aussi intimement liée aux pourparlers qui s'ébranleront d'ici peu en vue de la renégociation de la convention collective des employés (CSN) du chantier MIL Davie, qui seront sans contrat de travail à partir du 31 décembre prochain. Selon M. Guy Dorais, directeur des ressources humaines de MIL Davie, la partie syndicale devra se montrer conciliante, notamment au niveau de la flexibilité du personnel, pour que cette opération soit rentable pour MIL. « Si l'entreprise n'obtient pas les accommodements neces-

saires, elle pourrait tout simplement vendre la cale flottante à d'autres chantiers navals », expose M. Dorais, qui ne s'attend pas à ce que la cale ne « bouge » de Montréal avant la fin de l'hiver.

Spectaculaire

Comme le précise Mme Liliane Eigl, le projet présentement à l'étude ne concerne qu'une seule des deux cales de la Vickers. « L'autre est dans un piètre état. Nous avons même déjà commencé à la démanteler et à vendre des pièces à la ferraille », signale-t-elle.

Si Marine Industries va de l'avant avec ce projet, le chantier naval de Lauzon augmentera sa capacité de production. Il compterait dorénavant sur deux cales sèches permanentes, la « Champlain » et la « Lorne »,

qui sont la propriété du gouvernement fédéral, et sur la cale flottante Général Vanier. « Cette dernière peut recevoir des navires atteignant jusqu'à 550 pieds de longueur. Son acquisition permettrait de réserver les deux cales permanentes pour la construction ou la réparation de plus grands bateaux », précise la directrice des communications.

La cale sèche flottante Général Vanier mesure 250 mètres de long, 50 mètres de large et 20 mètres de hauteur. Elle serait tirée à Lauzon à l'aide de deux remorqueurs. Il s'agirait, selon Mme Eigl et M. Dorais, d'une opération fort spectaculaire.

Autre texte page B-3

La CVMQ rejette les prétentions des petits actionnaires de l'Asbestos

La Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) ne tiendra pas d'audience pour entendre les petits actionnaires de la Société Asbestos, qui disent avoir été lésés de quelque \$100 millions lors de la nationalisation de la société.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Le Comité pour un traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos avait demandé à la Commission de tenir une audience pour juger du comportement du gouvernement québécois, qui avait acheté les actions de la General Dynamics, sans faire d'offres aux quelque 1,000 actionnaires minoritaires.

La CVMQ a rejeté ces prétentions hier, dans un jugement majoritaire attendu depuis plusieurs mois, en invoquant l'immunité dont jouit la Société nationale d'amiante (SNA) à titre de société d'Etat. Le Comité prétendait que malgré cette immunité, la SNA était liée par les dispositions de la loi sur les valeurs mobilières qui régissent les offres publiques d'achat.

La Commission ontarienne des valeurs mobilières a rendu une décision inverse en août, et avait accepté la tenue d'une audience pour se pencher sur le comportement du gouvernement dans cette transaction. Cette décision a toutefois été portée en appel.

Dissidence
Un des quatre commissaires, M. Gerald Beaulieu, est toutefois dissident de la décision de la commission québécoise. « La pratique d'actes déraisonnables ou abusifs par des mandataires de la Couronne peut entraîner

(...) la perte de son immunité à toute la loi », écrit M. Beaulieu. Les actionnaires minoritaires ont subi des pertes énormes à côté de l'actionnaire principal, ajoute-t-il, et cette transaction soulève des interrogations qui justifient la tenue d'une audience, selon lui.

Le procureur de la SNA, Me Pierre Bourque, se réjouissait de la décision. « Elle confirme l'immunité dont jouit la société d'Etat et la Commission estime aussi que la Société n'a rien fait qui justifie qu'on lui retire cette immunité. »

L'avocat du Comité, Me Daniel Tétu, n'est cependant pas prêt à jeter la serviette. « Un jour ou l'autre, il faudra crever

l'abcès et entendre cette cause sur le fond », dit-il.

Plusieurs recours sont encore possibles, ajoute-t-il. Le Comité peut en appeler de la décision et une décision est aussi attendue quant à la possibilité d'un recours collectif. Me Tétu rappelle que lors de la transaction, en 1986, General Dynamics avait reçu \$100 l'action, alors que celles des actionnaires minoritaires valaient moins de \$10.

Message des premiers ministres à Michael Wilson et John Crow

OTTAWA (PC) — Vous pouvez recourir à d'autres moyens que la hausse des taux d'intérêt pour contrôler l'économie, dira aujourd'hui le premier ministre de la Saskatchewan, M. Grant Devine, au ministre des Finances, M. Michael Wilson, et au gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow.

Banque du Canada avec les encouragements du gouvernement.

Tel est le message que M. Devine livrera à MM. Wilson et Crow au nom des autres premiers ministres, ont indiqué des hauts fonctionnaires provinciaux.

La semaine dernière, M. Devine avait déclaré qu'il avait une stratégie différente de celle utilisée actuellement pour maintenir un certain contrôle sur l'économie.

L'Ontario, selon un haut fonctionnaire de cette province, ne favorise aucune autre stratégie que celle des taux d'intérêt élevés mise en pratique par la

régions à croissance économique peu accentuée.

D'après un haut fonctionnaire de la Saskatchewan, M. Devine incitera la Banque du Canada à songer sérieusement à d'autres façons de combattre l'inflation présente en Ontario sans nuire aux autres régions du pays.

Selon une déclaration de M. Devine faite la semaine dernière, il dira à MM. Wilson et Crow de cesser de soutenir le dollar en gardant les taux d'intérêt élevés, même si une telle position signifiait une chute de notre dollar.

La meilleure manière de défendre le dollar est de contrôler l'économie de façon à encourager les investissements, avait noté M. Devine.

Une nouvelle méthode pour améliorer le rendement des entreprises: le feedback

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain en collaboration avec l'université Laval a procédé, hier, au lancement d'une nouvelle méthode pour améliorer le rendement des entreprises.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Cette méthode mise au point par M. Robert W. Talbot repose principalement sur le « feedback » ou les suggestions des employés pour améliorer différents aspects de l'entreprise.

« Il n'y a pas d'évolution sans évaluation », a soutenu le concepteur de cette méthode.

La façon de procéder est relativement simple. On réunit une dizaine d'employés choisis au hasard et on les invite à

émettre des suggestions pour améliorer l'entreprise au niveau - à titre d'exemple - des communications, de l'organisation du travail ou de l'administration.

Ces échanges qui sont dirigés par un animateur ne doivent pas être une séance où l'on « se vide le cœur ». Bien menée, une telle rencontre ne dépasse pas une heure 15 minutes.

Au cours de cette réunion, les employés choisis sont appelés à voter sur toutes les suggestions qu'ils ont présentées. Par la suite, l'animateur com-

pile et pondère les suggestions et les transmet à la direction.

« On recommande un haut niveau de confidentialité sur les auteurs des propositions », a précisé M. Talbot pour assurer le succès du projet.

Selon le concepteur de la méthode, des expériences concluantes ont été conduites par le Crédit agricole en France, le Crédit suisse et plus près de nous, par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec. Ces projets touchaient particulièrement les programmes de formation et de perfectionnement du personnel.

Cette méthode basée sur le « feedback » n'est pas une solution-miracle à tous les problèmes, a reconnu M. Talbot.

« C'est un outil fiable pour identifier les points à améliorer et qui permet de le signifier rapidement », a-t-il affirmé.

Il a ajouté que cette méthode présuppose un nouveau dialogue dans l'entreprise et qui devrait permettre aux employés d'avoir un sentiment d'appartenance. « S'il n'y a pas d'écoute, de consultation et de qualité de vie au travail, le rendement va diminuer », a-t-il observé.

Pour sensibiliser la gent d'affaires de Québec à cette méthode, un atelier d'une durée de trois heures aura lieu le 23 novembre à l'hôtel Hilton. Le coût de l'atelier est de \$425 par participant. Cela inclut le document vidéo au choix et le guide d'accompagnement d'application et d'autoformation.

JUSQU'À 10 1/2% SUR LES C.P.G.

1 AN	10 1/4%
2 ANS	10 3/8%
3 ANS	10 1/2%
4 ANS	10 1/2%
5 ANS	10 1/2%

+ 1/4%

Si vous avez 60 ans et plus, la SNF donne 1/4% DE PLUS que le taux publié sur les certificats de placement garanti.

Libérez-vous
Confiez-nous votre avenir

Termes: 1 à 5 ans. Minimum: 5 000 \$

SNF
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS 70 ANS
Société Nationale de Fiducie
1307 av. Maguire
Sillery (Québec) G1T 1Z2
(418) 681-1550

RJR Nabisco est maintenant convoité par un troisième groupe d'intérêts

NEW YORK (AFP) — Un groupe formé des firmes Forstmann Little and Co., Procter and Gamble Co. ainsi que de deux autres importantes sociétés agro-alimentaires américaines, a indiqué qu'il étudiait la possibilité d'une contre-offre de rachat au comptant de plus de \$21 milliards du géant RJR Nabisco.

Au cours du week-end, les experts de ce groupe de firmes, qui comprend également Ralston Purina, Castle and Cooke Inc. et Goldman Sachs and Co., se sont penchés sur les données financières confidentielles de RJR Nabisco pour préparer une éventuelle proposition, a-t-on indiqué auprès de ces sociétés.

Des conseillers financiers du groupe ont souligné que si une offre se concrétisait, ce serait probablement au comptant, ce qui contrasterait avec les deux autres propositions, celle de la direction de RJR Nabisco puis celle de Kohlberg Kravis Robert, dont une

grande partie se compose d'obligations et d'actions.

Pour Forstman Little et ses associés dans le groupe, les marques commerciales de RJR Nabisco comme les biscuits Oreo, Ritz et les produits Del Monte représentent une véritable aubaine. Procter and Gamble vise surtout les biscuits Oreo et Ritz qui permettraient à cette firme de devenir une force dominante dans ce créneau.

Ralston Purina est pour sa part intéressé par les céréales de Nabisco ainsi que par ses activités

alimentaires pour animaux domestiques. Enfin, Castle and Cooke Inc. vise surtout la ligne de produits Del Monte (fruits en conserve notamment).

L'annonce de cette troisième proposition potentielle par Forstmann Little a été particulièrement mal accueillie par le groupe d'investisseurs conduit par la direction de RJR Nabisco. Celle-ci avait eu, avant de lancer son offre deux semaines plus tôt, des discussions avec Forstmann Little en vue d'une association dans cette opération.

Des conseillers de la direction de RJR Nabisco ont ainsi dénoncé Forstmann, en l'accusant de ne pas respecter un accord secret conclu avec ses anciens partenaires potentiels et aux termes duquel la firme d'investissement s'était engagée à ne pas faire de contre-offre. Dans les discussions initiales avec la direction de RJR Nabisco, celle-ci avait été mise au courant de toutes les données financières, de la stratégie du rachat du groupe ainsi que des montages financiers prévus.

A Wall Street, l'annonce d'un troisième acquéreur potentiel a été accueillie avec prudence, le titre ne gagnant que 1 3/8 à \$87 en fin de matinée.

Grand Met maintient son offre sur Pills

MONTVALE (AFP) — Le groupe britannique Grand Metropolitan PLC a décidé de maintenir son OPA à \$60 par action (\$5,2 milliards au total) sur Pillsbury qui va céder sa filiale Burger King à ses propres actionnaires.

Dans un communiqué publié hier soir, M. Ian Martin, responsable des activités de Grand Met aux États-Unis, s'est déclaré "étonné que Pillsbury ait choisi de démanteler le groupe plutôt que d'accepter l'offre à \$60 par action au comptant".

D'après lui, Pillsbury est resté "vague" et n'a pas fourni d'informations suffisantes pour évaluer ni la cession de Burger King ni une éventuelle recapitalisation du groupe.

M. Martin appelle ainsi la direction et les administrateurs de Pillsbury à "donner à leurs actionnaires la liberté de choisir entre l'offre immédiate de Grand Metropolitan et le plan très incertain de Pillsbury".

A Wall Street, hier, Pillsbury a cédé 1.50 à \$58 7/8.

Pour en savoir plus long sur



LE LIBRE-ÉCHANGE, LE DÉBAT D'UN SIÈCLE

Commencez par TV 5!

Tous les électeurs qui veulent en savoir plus long sur le débat de l'heure ne rateront pas la série *Le libre-échange, le débat d'un siècle*, mardi et mercredi à TV 5. Et ça se comprend! En 1911, Sir Wilfrid Laurier échouait dans sa tentative de vendre aux Canadiens l'idée du libre-échange. Or, 77 ans plus tard, le débat que l'on croyait clos est

réamorcé. Mais les enjeux sont-ils toujours les mêmes? En remontant la filière du libre-échange d'hier à aujourd'hui, Jean Pelletier nous éclaire en brossant un tableau complet tant historique que socio-économique de ce dossier chaud qui polarise autant les opinions en 1988 qu'il faisait couler d'encre au début du siècle.

LE LIBRE-ÉCHANGE, LE DÉBAT D'UN SIÈCLE, les mardi et mercredi 8 et 9 novembre, à 20 h.



La télévision internationale qui parle français.

EN UN CLIN D'OEIL

La Nationale crée Lévesque, Beaubien et Associés

MONTREAL — La Banque Nationale a annoncé hier la création de Lévesque, Beaubien et Associés, une société en nom collectif dans laquelle sont associés trois institutions financières importantes, soit Lévesque, Beaubien et Compagnie Inc, Alliance Capital Management International Inc et Crédit commercial de France (Suisse).

Fusion du Groupe ACSI et de Biorex

QUEBEC — Les conseils d'administration de Groupe ACSI et de Biorex ont approuvé une convention de fusion des deux sociétés en vertu de la loi sur les sociétés commerciales canadiennes. La convention prévoit que les actions ordinaires de Biorex détenues par Groupe ACSI (52 pour 100) seront annulées et le solde échangé en actions ordinaires de la société issue de la fusion.

DMR fait l'acquisition de ISG

MONTREAL — Le Groupe DMR vient de se porter acquéreur de la compagnie ISG consultants Limited, une entreprise-conseil oeuvrant dans le domaine de la gestion et de la technologie de l'information, établie à Ottawa depuis 1983.

Contrats de \$3,75 millions pour Murox

MONTREAL — Murox Inc, une filiale du Groupe Canam Manac vient d'obtenir des contrats de sous-traitance totalisant \$3,75 millions. Le premier projet sera réalisé à Boucherville et concerne la construction du nouveau siège de J.L. Freeman, pour \$1,25 million. Le second est accordé par le fabricant de panneaux de particules Lanofor Inc de St-Michel-des-Saints, pour \$2,5 millions.

Nouveaux gisements mis à jour par Ores

MONTREAL — Les travaux de l'été dernier, ainsi que les sondages du début de l'année 1988 ont permis de mettre à jour un nouveau calcul de réserves pour la propriété Goldboro que Exploration Ores Inc a optionné de Onitap Mining Resources. Le nouveau total représente 5,580,446 tonnes probables et possibles titrant 20 onces d'or à la tonne, dans huit des 12 ceintures minéralisées adjacentes.

Retour des conteneurs dans le Port de Québec

QUEBEC — La direction du Port de Québec a convoqué une conférence de presse pour demain, afin d'annoncer le retour prochain des conteneurs dans le port, selon les informations du SOLEIL. C'est en raison de l'investissement de \$140 millions de la firme Glaverbec Inc. dans le parc industriel de Saint-Augustin que cet investissement sera nécessaire. Les administrateurs de Glaverbec ont exprimé l'intention d'utiliser le transport maritime pour l'expédition d'une bonne partie de leur production de verre plat. Ce projet nécessitera l'utilisation de conteneurs, d'où la nécessité pour le Port de Québec de prévoir des investissements à ce chapitre, selon nos informations.

Cantrex possède Tanguay et non la Galerie

QUEBEC — La Société Cantrex qui est inscrite à la bourse de Montréal est propriétaire de Ameublements Tanguay de Québec et non pas de La Galerie du Meuble, comme indiqué par erreur dans une brève nouvelle publiée dans cette chronique, il y a quelques jours.

Nouveau livre comptable pour agriculteurs

FORTIERVILLE — Comptable et agriculteur, M. René Patoine (Les éditions LeMay Cil Enr.) vient de publier deux versions d'un livre comptable qu'il destine particulièrement aux étudiants et agriculteurs. M. Patoine est chargé de cours aux adultes en comptabilité, planification budget, gestion financière, fiscalité et gestion du temps au Cégep Lévis-Lauzon et de Victoriaville. Il donne aussi des cours au niveau secondaire à Victoriaville, Nicolet et Thetford Mines. Le premier journal facilite la tenue des livres, le second permet des analyses et des choix de gestion pour chacune des activités de l'entreprise. Une troisième version est en chantier à l'intention des propriétaires de petits commerces.

Rachats: près de \$200 milliards

NEW YORK — Les rachats de sociétés ont atteint aux États-Unis le montant record de \$198 milliards au cours des neuf premiers mois de l'année, chiffre en hausse de 35 pour 100 par rapport à celui noté lors de la même période de 1987 (146,2 milliards), a indiqué lundi la firme IDD Information Services. Le montant des fusions et acquisitions est toutefois tombé à \$60,7 milliards au troisième trimestre contre \$88,7 milliards d'avril à juin 1987.

M. Rhea Châtelain, C.A.
 Vérificateur général du Québec
 L'Institut des vérificateurs internes — Section de Québec vous invite à son brunch-causette de novembre.

Le conférencier invité sera M. Rhea Châtelain, Vérificateur général du Québec.

La conférence de M. Châtelain s'intitule "L'évolution de la vérification". Il traitera des nouveaux facteurs qui influencent la vérification tant interne qu'externe, soit les attentes du public et l'obligation de rendre compte.

Endroit: Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville, Salon Lauzon

Date: Le 15 novembre 1988, 8 heures

Confirmation: M. Ghislain Vallancourt, 644-8764 (avant le 11 novembre 1988)

Coût: Membre: 20 \$, Non-membre: 25 \$



De l'action à longueur d'année!

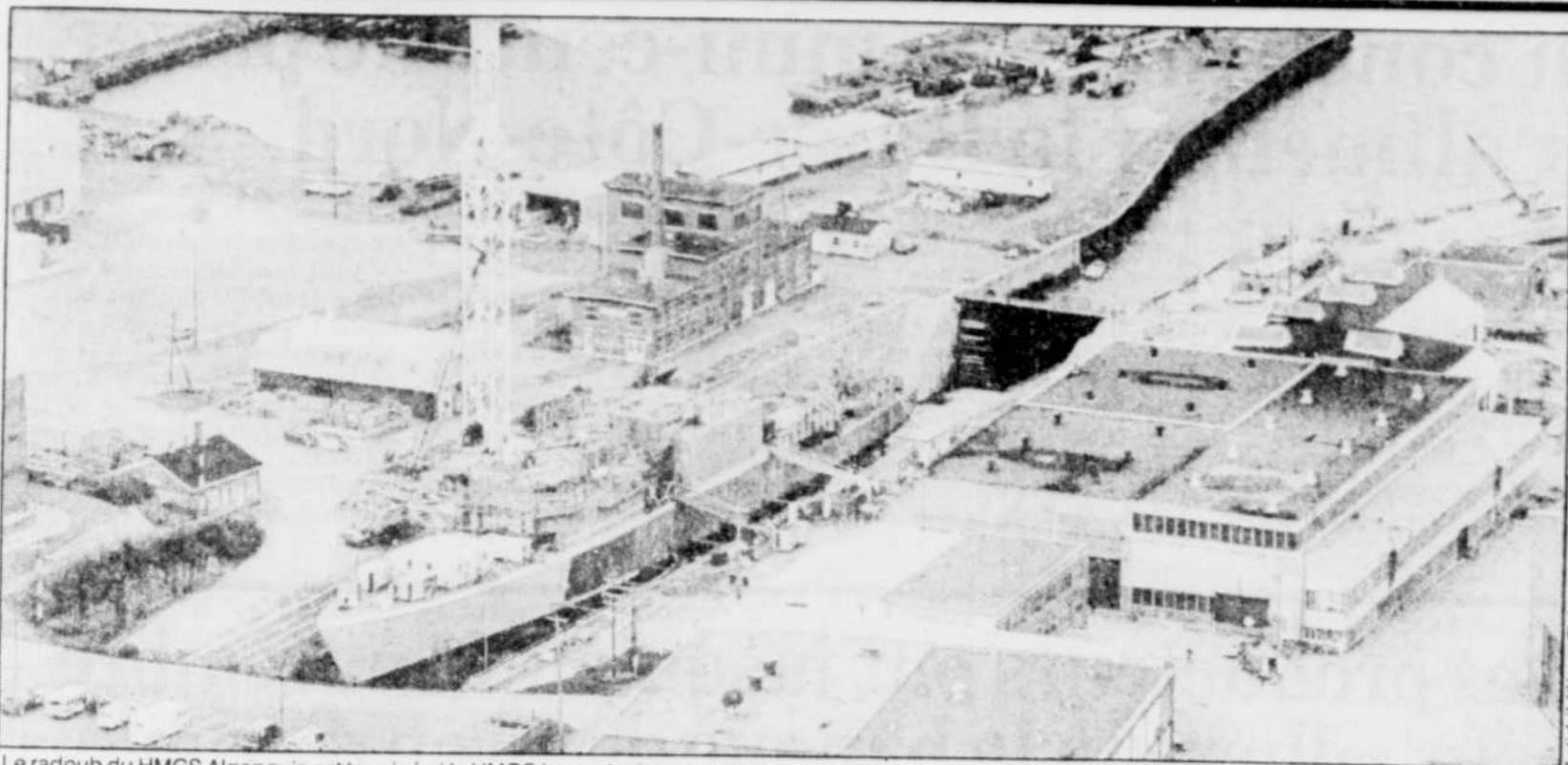
UN CONDOMED

Un condo abordable à la mesure des gens actifs. Tennis intérieur, extérieur, piscines extérieure, intérieure "Style Bonaventure", Centre de santé SPA, piste intérieure pour jogging, restauration, salle de réceptions, etc...

À STE-FOY!

Prix à partir de 53 600\$
658-0567

Une autre initiative de PROMODOMI INC. Courtier



Le radoub du HMCS Algonquin est terminé et le HMCS Iroquois vient de prendre sa place

Le destroyer Iroquois vient remplacer l'Algonquin au chantier de MIL Davie

Un deuxième destroyer de la marine canadienne, le HMCS Iroquois, vient d'être livré au chantier de MIL Davie, de Lauzon, pour y subir une cure de rajeunissement, conformément au programme de \$1,2 milliard confié à Litton Systems du Canada et au Groupe MIL, en 1986.

par MARC LESTAGE
LE SOLEIL

Le premier destroyer de la classe Tribal à faire l'objet d'un radoub majeur à Lauzon, le HMCS Algonquin, a quitté le chantier comme

prévu, il y a une semaine, après un an de travaux, a expliqué un porte-parole du Groupe MIL.

Durant le séjour en cale sèche, le programme de modernisation prévoit l'enlèvement d'une grande partie de la superstructure, de la machinerie ainsi que des sys-

tèmes de combat à l'intérieur de la coque.

Ces opérations, confiées à Litton Systems et au Groupe MIL, seront les mêmes pour l'Iroquois. Litton Systems a obtenu le contrat du gouvernement fédéral concernant le radoub des quatre destroyers du même type. MIL Davie a obtenu en sous-traitance la remise en état des deux premiers. On espère que les deux autres seront éventuellement acheminés

vers Lauzon, de rappeler au SOLEIL Mme Lillian Eigl, la directrice des communications du Groupe.

La phase finale de modernisation des destroyers comprendra la mise en place de systèmes de combat ultramodernes permettant d'utiliser les destroyers dans la lutte anti-sous-marine, et de jouer un rôle dans la défense anti-aérienne. Cette dernière phase sera confiée à Litton Systems durant les prochains mois.

La modernisation complète de chaque navire requiert 18 mois de travaux.

Quant aux travaux pouvant être effectués à Lauzon, il s'agit principalement de l'installation de ballasts d'eau pour stabiliser le navire, du renforcement de la coque et de l'installation de nouveaux moteurs de croisière à turbine à gaz. L'engrenage a aussi été modifié pour augmenter la vitesse du navire et réduire la consommation de carburant.

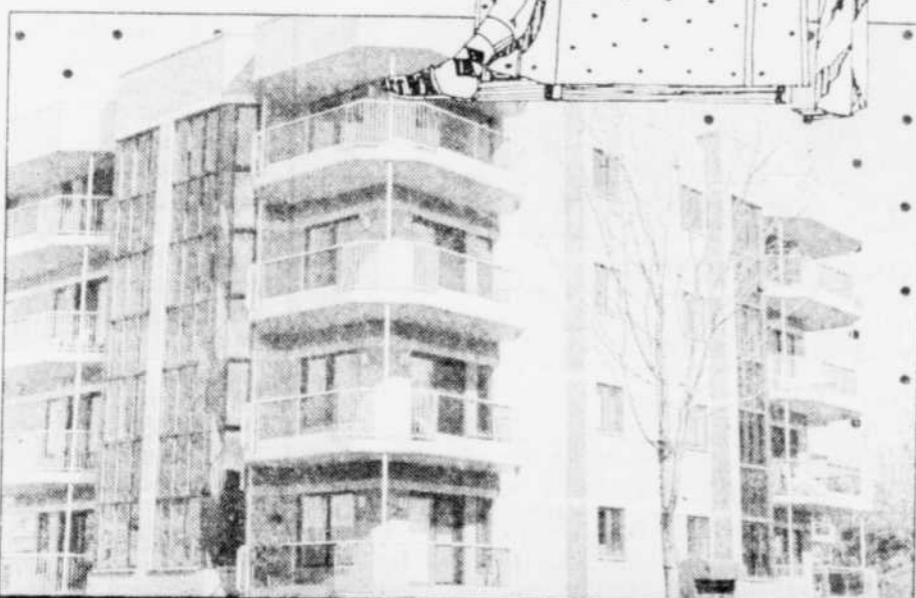
Avant de quitter Lauzon, l'Algonquin a été équipé de modules de lance-missiles verticaux permettant des angles de lancement illimités et des salves rapides.

VERBOIS VOUS DONNERA

50000\$*

EN BON D'ACHAT / MEUBLES AU MAGASIN

Château d'aujourd'hui



OFFRE VALIDE JUSQU'AU 22 DÉC.

* Bon d'achat remis avec toute offre d'achat acceptée par Verbois entre le 5 novembre 1988 et le 22 décembre 1988. Conditions de cette offre disponibles au bureau des ventes.

Le Classique

CONDOMINIUMS
POINTE SAINTE-FOY

Situé dans le plus beau secteur de Pointe Sainte-Foy, VERBOIS nous offre des condominiums de qualité supérieure dont l'architecture et les aménagements sauront retenir votre attention. Un environnement



attrayant, des Halles d'alimentation à proximité, de même que des services connexes vous y attendent.

Intérieur spacieux et fenestration permettant d'apprécier une vue imprenable sur les Laurentides et la vallée de Cap-Rouge.

À voir!

Logement modèle entièrement meublé, 720, rue Léonard, chemin Sainte-Foy, Pointe Sainte-Foy.

657-6747

VERBOIS



Georges
ANGERS

Et si l'on ressuscitait notre mémoire collective!

Simon Reisman est probablement l'être le plus exécration et le plus admirable à la fois. Il nous en a fait la démonstration hier lors de l'entrevue qu'il a accordée au SOLEIL. En fait, s'il s'y était vraiment préparé, il serait certainement le meilleur et le plus controversé défenseur de l'accord de libre-échange qui semble, par ailleurs, être en train de couler le gouvernement Mulroney. Mais c'est de son propre chef qu'il agit présentement, affirme-t-il, et il est facile de le croire.

Un accueil chaleureux

Négociateur expérimenté, il vous accueille d'abord chaleureusement, ce qui lui permet, c'est évident, de mieux définir son propre terrain; il vous fixe dans les yeux, discourt allègrement, vous interrompt à sa guise et dévie la conversation au moindre mot qui lui déplaît, ce qui lui offre évidemment l'occasion de redéfinir le débat à sa guise. L'entrevue s'annonce mal!

Mais au moindre signe, Simon Reisman s'aperçoit qu'il en a mis peut-être un peu beaucoup, qu'il a n'a en face de lui que des journalistes qui aimeraient bien connaître son sentiment face à la débandade des conservateurs dans les sondages, débandade qui signifie que l'accord commercial qu'il a mis trois ans à négocier avec les Américains risque d'être rejeté sans examen sérieux.

La fonction publique

Simon Reisman a 69 ans. Il a passé l'essentiel de sa carrière dans la fonction publique fédérale. Il a été de la toute première équipe canadienne qui a participé aux négociations initiales qui ont conduit au GATT. Il a par la suite gravi tous les échelons de la fonction publique fédérale jusqu'à devenir sous-ministre des Finances... sous John Turner. Brian Mulroney l'a sorti de sa retraite, il y aura trois ans précisément demain, pour prendre charge du dossier de négociation d'un éventuel accord de libre-échange avec les États-Unis. Simon Reisman n'a jamais hésité à prendre ce mandat qui lui permettait, au fond, de culminer une carrière de fonctionnaire avec une oeuvre marquante.

Il ne faudrait donc pas s'étonner aujourd'hui qu'il défende l'accord avec l'enthousiasme d'un débutant mais aussi avec la rage d'un initié. Sa véritable difficulté, bien qu'il soit en mesure de défendre l'entente qu'il a signée pouce par pouce, chapitre par chapitre, mot par mot, c'est de n'avoir plus aucune tribune pour rectifier des commentaires qui lui font littéralement monter la moutarde au nez. Au yeux de la presse en général, Simon Reisman n'est même plus parti au débat, tellement il y est lié. En fait, on ne l'invite même plus pour défendre l'entente parce qu'il excelle dans les débats, laisse-t-il entendre sans fausse humilité; on lui préfère des fonctionnaires timorés. Tellement qu'il n'a pu récemment s'empêcher d'écrire au président de Radio-Canada pour se plaindre. Simon Reisman, malgré le cynisme que l'on pourrait attendre d'une personne de 69 ans qui en a vu d'autres, ne tient pas en place; il bouillonne à l'idée de pouvoir rectifier des faits qui lui apparaissent carrément charriés. Les tribunes se font cependant rares pour le retraité Reisman malgré ses lettres de créance.

Le droit d'intervenir

Il a eu beau se réserver le droit d'intervenir dans un éventuel débat sur le libre-échange à l'occasion de sa lettre de démission au premier ministre, Simon Reisman constate aujourd'hui que sa condition de simple citoyen ne lui laisse même plus le privilège d'intervenir d'autorité; il lui faut maintenant attendre les invitations. Lui qui était si distant alors qu'il était haut-fonctionnaire de l'État, est maintenant disponible comme il ne l'a probablement jamais été. A Ottawa, on en fait même des gorges chaudes. Simon Reisman parlable?

Effectivement oui, Simon Reisman cause, voudrait causer, même si, selon de vieilles habitudes, il aimerait bien vouloir choisir de quoi on cause. Mais au-delà de ce réflexe, somme toute compréhensible, il nous offre une expérience et une connaissance qui dépassent à la fois les promesses farfelues et les fantômes absurdes que l'on nous sert allègrement depuis quelques semaines. Il abhorre d'ailleurs tout autant les scénarios de peur que véhiculent libéraux et néo-démocrates que ceux que charrient actuellement les supporteurs de l'entente concernant la fin du Pacte de l'auto ou plus généralement les mesures de représailles que pourraient prendre les Américains au cas où l'accord serait rejeté.

A lui seul, Simon Reisman a probablement plus de connaissances et de mémoire que tous ceux qui s'affichent comme des spécialistes. Mais encore faudrait-il accepter d'entendre cette « mémoire collective ». Les coups de la Brink's et les campagnes de peur, au Québec au moins, on devrait connaître; Simon Reisman lui connaît!!



Air Canada: le bénéfice en baisse de 32 %

MONTREAL (AFP) — Air Canada a annoncé hier qu'elle avait réalisé un bénéfice net de \$45,2 millions pour le trimestre clos le 30 septembre 1988, en baisse de 32 pour 100 par rapport aux \$66,4 millions lors de la période correspondante de 1987.

Le bénéfice s'établit à \$1,10 par action ordinaire, contre \$1,61 par action lors de la même période de l'an dernier.

Le chiffre d'affaires d'Air Canada a totalisé \$962 millions lors du trimestre écoulé, en progression d'à peine 2 pour 100 comparativement aux \$945 millions, l'an dernier.

Pour les neuf premiers mois, Air Canada a enregistré un bénéfice net de \$53,2 millions contre un bénéfice record de \$119,2 millions lors des trois premiers trimestres de 1987, soit une baisse de 55 pour 100.

Malgré des résultats moins bons en valeur absolue que ceux de 1987, Air Canada estime ceux-ci sont encourageants et affirme avoir atteint ses objectifs.

En cours de privatisation, la société est confrontée aux nombreuses turbulences du marché boursier canadien. Le titre, fixé à \$8 lors de sa mise en vente le 13 octobre dernier sur les principaux marchés boursiers canadiens, cotait \$7 dollars en clôture à Toronto, hier, contre \$7,50 vendredi.

BAROMÈTRE

	28-10-88	04-11-88
CANADA: TAUX D'ESCOMPTE	10.54	10.63
TAUX PRÉFÉRENTIEL	11.75	11.75
VARIATIONS(M1)	-561 M	+ 70 M
DÉPÔTS GARANTIS FIDUCIES 30 JOURS	8.25	8.00
RENDEMENT MOYEN OBLIGATIONS CANADA 3 À 5 ANS	9.78	9.96
ÉCART CAN.-US LONG TERME	0.86	0.98
QUÉBEC 5 ANS	10.00	10.25
ÉCART QUÉ.-CAN. LONG TERME	0.76	0.80
COURS CHANGE (SCAN EN \$US)	83.05	81.60
PRIX DE L'OR (US\$)	\$412.50	\$421.50
U.S.A.: TAUX D'ESCOMPTE	6.50	6.50
TAUX PRÉFÉRENTIEL	10.00	10.00
INDICE DOW JONES	2,149.99	2,145.80

Source: Tassé et Associés

Roger Dumas prévoit construire une mini-centrale privée de \$200 millions pour alimenter la Basse-Côte-Nord

Jeudi, Hydro-Québec entreprendra des pourparlers avec un promoteur intéressé à bâtir un complexe hydro-électrique privé de \$200 millions pour desservir la Basse-Côte-Nord.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Confirmée par la haute direction d'Hydro, l'information a été donnée par celui qui caresse ce projet, M. Roger Dumas, un citoyen de Lourdes-de-Blanc-Sablon.

Rencontré récemment, M. Dumas a affirmé qu'il a investi personnellement \$125.000 pour réaliser des études concluantes, préparées notamment par la firme Denis Thibault et associés, de Rimouski, sur la possibilité d'ériger une série d'ouvrages pour « haracher » la rivière Brador. Ils serviraient à alimenter les 13 villages de la Basse-Côte-Nord dépendent de centrales thermiques pour ce qui est de l'électricité, a expliqué le président de la Corporation d'Énergie de la Côte-Nord.

Selon ses plans, une première phase de \$60 millions servirait à

alimenter en électricité les 2.500 citoyens de Vieux-Fort, Rivière-Saint-Paul, Little Bay, Brador Bay et Lourdes-de-Blanc-Sablon. Les travaux de ce premier jalon de cette « mini-baie James », comme l'appelle M. Dumas, emploieraient 150 personnes, recrutées, prévoit-il, chez les travailleurs de l'Est du Québec. Ils débuteraient en juin 1989 et la centrale projetée fonctionnerait idéalement en novembre 1991.

Au total, les travaux pour un complexe pouvant produire environ 20 mégawatts s'étaleront sur une dizaine d'années. Ce qui ne peut qu'être bénéfique pour la Basse-Côte-Nord dont l'économie se résume surtout à la pêche.

M. Dumas s'est fait plutôt vague, pour l'instant, quant au financement du dossier. « Tout dépendra du contrat », a-t-il laissé entendre, en mentionnant que les véritables négociations ne font que s'amorcer avec Hydro.

M. Dumas a insisté sur le fait que son idée tombe pile avec l'adoption récente par Hydro d'une politique permettant l'achat d'énergie provenant de petites centrales. Il a aussi souligné le fait que le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, a déjà pu prendre connaissance de son projet.

Interrogé à ce sujet, le ministre Ciaccia s'est fait prudent. Rappe-

lant l'adoption par Hydro de sa politique sur les centrales de moins de 25 MW, il a fait valoir « que ce pourrait être intéressant. Mais c'est Hydro qui doit identifier si elle doit faire le projet elle-même ou si elle doit s'en remettre à un promoteur. »

Joint hier, le vice-président Planification et Administration commerciales de la société, M. Jean-Claude Richard, a confirmé la

tenue d'une rencontre avec M. Dumas et affiché la même prudence.

La desserte de ce secteur isolé de la province fait l'objet de plusieurs hypothèses, a-t-il souligné: l'achat d'énergie de centrales privées est possible; mais, a-t-il dit, il est aussi possible de penser au maintien des centrales thermiques, à la construction du projet au lac Robertson ou même au rat-

tachement de la Basse-Côte-Nord au réseau central d'Hydro.

Jeudi, la société évaluera, entre autres, la fiabilité du projet. M. Richard a convenu qu'Hydro a une politique d'achat d'électricité des petites centrales. Mais il a souligné que le gouvernement devra déposer de son côté son projet de loi pour faciliter l'émission de permis d'exploitation par de petites centrales. Ce qui n'est pas fait.

Les producteurs ont jusqu'au 18 novembre pour adhérer à la banque de sirop d'érable

La « banque de sirop d'érable » verra le jour avant l'élection fédérale. Les producteurs indépendants qui l'approvisionneront ont jusqu'au 18 novembre pour confirmer leur participation.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est ce qui ressort d'une missive expédiée hier aux producteurs par les instigateurs de la « banque », qui exigent \$6 millions d'Ottawa pour la créer.

Joint hier, M. Claude Tardif, membre du comité de formation et aussi directeur du marketing à la coopérative Les producteurs de sucre d'érable, à Plessisville, a ainsi expliqué le court délai pour s'inscrire: « Nous sommes per-

suadés que nous aurons les approbations nécessaires du Conseil du trésor à cette date. »

Dès le 27 novembre, l'assemblée de fondation devrait avoir lieu à Québec: un conseil d'administration, composé des agriculteurs concernés, prendra alors la relève du comité de formation qui comprend des producteurs, mais aussi des transformateurs du produit. M. Tardif s'attend à ce que 300 à 350 indépendants se montrent intéressés.

Des pressions sont exercées

sur Québec pour qu'il accorde environ \$500.000 en vue d'ériger 10 réservoirs à Plessisville, destinées au stockage du produit, a-t-il aussi mentionné.

Formule arrêtée

Le futur organisme sera financé par les membres. L'adhésion se fait sur une base volontaire. La « banque » constituera ses réserves avec les trois millions de livres de sirop d'érable qu'ont en surplus, cette année, les producteurs indépendants possédant leurs propres barils.

Elle ne recevra pas de sirop de la part de ceux qui vendent déjà à des coopératives ou des industries privées. Par contre, comme le pro-

jet est mis sur pied à partir de fonds provenant d'un programme régulier du fédéral, les agriculteurs de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick pourront participer.

En 1987, l'industrie du sirop d'érable a passé un mauvais moment, la récolte n'étant que de 17 millions de livres. M. Tardif a qualifié de normale la cueillette de 32 millions de livres, en 1988.

Il a, par ailleurs, exprimé ses appréhensions face à l'année qui vient: il entrevoit une augmentation du nombre d'entailles qui pourrait produire deux millions de livres de plus de sirop. Or, le marché, a-t-il dit, peut en absorber 26 millions de livres.

La « banque » n'est pas un marché en soi, mais elle servira à « gérer les surplus afin d'éviter de défoncer les prix-planchers » et à stabiliser la productions des bonnes et des mauvaises années.

À midi,
les gens avisés
savent où aller.



Ils vont au Café Canadien.

Nouvelle carte et nouvelle cuisine raffinée,

bref un buffet somptueux

pour les gens d'affaires

pour aussi peu que 13,25 \$.

Cette offre exceptionnelle

tient chaque jour de la semaine.

Soyez au rendez-vous.

LE CAFÉ CANADIEN

Reservations: 692-3861, poste 228

Stationnement gratuit

Hôtels et Villégiatures  Canadien Pacifique

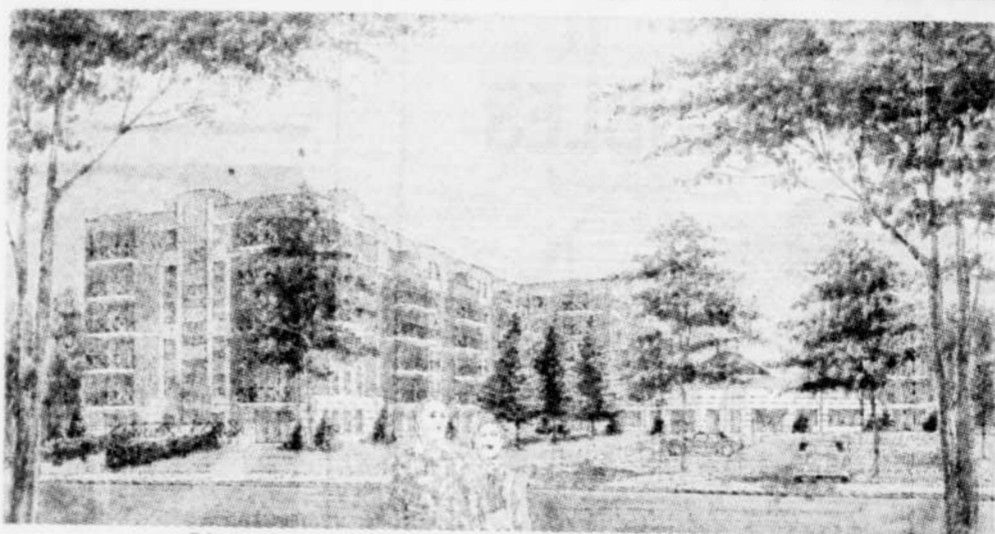
Le Château Frontenac

1, rue des Carrieres, Québec

On trouvera dans le prospectus une information détaillée pour les titres proposés. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent faire l'objet d'aucun engagement avant que la Commission n'ait visé le prospectus définitif.

Un placement immobilier pour l'investisseur sérieux

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMPLEXE DU CAMPANILE



Site prestigieux à Ste-Foy (Québec)

AVANTAGES FISCAUX INTÉRESSANTS

SOUSCRIPTION MINIMALE: 10,000\$

LES INTÉRÊTS DU FINANCEMENT DE VOTRE SOUSCRIPTION SONT DÉDUCTIBLES D'IMPÔT

AUCUNE MISE DE FOND NÉCESSAIRE POUR LES PERSONNES QUALIFIÉES



SERVICES
D'INVESTISSEMENT

CLAUDE BOISVERT INC.

COURTIERS EN CONTRATS
D'INVESTISSEMENT

SOIRÉES D'INFORMATIONS
LES MARDIS, 19 H

917, Monseigneur-Grandin, bureau 104
Sainte-Foy (Québec) — (418) 653-3325

• 600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2325
Montréal, Québec H3B 4L8
(514) 878-1454

• 917, Monseigneur-Grandin, bureau 104
Sainte-Foy, Québec G1V 2W3
(418) 653-3325

Hausse du papier reportée

TORONTO (CDJ) — La société Abitibi-Price diminue et reporte à plus tard la hausse déjà annoncée du prix de son papier-journal.

M. Robert Johnson, vice-président au marketing, a indiqué que son entreprise avait maintenant fixé à \$680 US le prix de la tonne métrique de papier-journal pour les clients américains. En septembre dernier, Abitibi-Price avait fait savoir qu'à compter du 1er janvier le prix allait passer de \$650 à \$695. Pour ce qui est des clients canadiens, ils paieront \$785 (CAN) la tonne métrique.

« C'est avec regret que nous modifions notre annonce initiale, mais nous devons évidemment tenir compte des réalités du marché », a fait remarquer M. Johnson.

Quant aux autres producteurs de papier-journal, ils ont soit réduit à \$680 les augmentations de prix précédemment annoncées, soit annoncé des hausses limitées à \$680.

M. Johnson a fait remarquer qu'à Abitibi-Price, le carnet de commandes de papier-journal était complet pour 1988. Malgré une hausse de prix moins forte que prévu, il s'attend à ce que 1989 soit une bonne année pour les producteurs de papier-journal, et il prévoit que les six premiers mois seront particulièrement fructueux.



la
main
sûre...

L'informatique, c'est notre métier depuis bientôt 15 ans. Nous sommes fiers de nos 700 spécialistes qui savent développer des solutions de qualité et surtout, qui en assument la responsabilité. Chez IST, la satisfaction du client, c'est un engagement.

Pour la livraison clé en main de systèmes complets, pour la réalisation de projets de consultation et d'intégration de systèmes, pour l'exploitation efficace de grands centres informatiques, pour des services complets en télématique, fiez-vous aux femmes et aux hommes qui composent notre équipe d'experts: ils maîtrisent leur métier, ils ont la main sûre... en informatique.

IST

SOCIÉTÉ DE SERVICES INFORMATIQUES

en informatique

Montréal (514) 383-1611 • Québec (418) 687-9300 • Chicoutimi (418) 545-1616 • Ottawa (613) 238-7886 • Toronto (416) 598-2500

BÉNÉFICES

■ Crédit
industriel
Desjardins

LEVIS — Les bénéfices de CID après neuf mois, incluant le chiffre d'affaires de Location Locam ont totalisé \$5 millions ou 66 cents par action, comparativement à \$4,1 millions l'an dernier. Location Locam a été vendu, durant le dernier trimestre pour \$1 et la dette a été refinancée pour \$39,6 millions.

■ Doman

DUNCAN — Doman Industries Ltd a enregistré pour les neuf premiers mois de l'année en cours un bénéfice de 90 cents avant postes extraordinaires et de \$1,22 après. Les ventes ont totalisé \$229,3 millions, comparativement à \$241,7 millions l'an dernier.

■ Fiducie
Desjardins

LÉVIS — L'actif de Fiducie Desjardins a progressé de 20,3 pour 100 depuis un an pour atteindre \$1,673,832,000. Cette croissance reflète une augmentation du portefeuille des prêts hypothécaires qui atteignent désormais \$1,3 milliard. Pour les neufs premiers mois de 1988, les revenus nets s'établissaient à \$39,130,000 en baisse de 8,4 pour 100. Le bénéfice a atteint \$6,6 millions ou 38 cents par action, par rapport à \$6,4 ou 46 cents l'action, l'an dernier.

■ Mitel

KANATA — Mitel Corp. annonce un bénéfice net de \$10,5 millions pour son deuxième trimestre terminé le 30 septembre 1988, en comparaison de \$4,4 millions enregistré pour le même trimestre de 1987; les revenus de la période de trois mois cette année ont totalisé \$106 millions au regard de \$103,7 millions l'an passé.

■ Goodfellow

MONTREAL — Pour l'année financière terminée le 31 août 1988, Goodfellow inc. annonce des ventes de \$160 millions contre \$158 millions l'an dernier. Le bénéfice net avant poste extraordinaire a atteint \$1,9 million. Après un poste extraordinaire de \$1,7 million (vente de terrains et bâtiments), le bénéfice net s'est établi à \$3,6 millions comparativement à \$2,1 millions au 31 août 1987.

■ CAE
Industries

MONTREAL — Les bénéfices nets consolidés de CAE Industries Ltd., pour les six mois clos le 30 septembre 1988, ont augmenté de 44 pour 100 pour atteindre \$15,853,000 soit 20 cents par action.

comparativement à \$11,018,000 ou 14 cents par action durant la première moitié de l'année précédente.

■ Black and
Decker

TOWSON — Black and Decker a annoncé jeudi une hausse de 57 pour 100 à \$23,4 millions de son bénéfice net pour le trimestre achevé fin septembre, le dernier de son exercice fiscal, par rapport à la période correspondante de 1987 (\$14,9 millions). Ces chiffres représentent un bénéfice net de 40 cents contre 26 cents.

■ Rockwell

EL SEGUNDO — Rockwell International Corp. a annoncé avoir enregistré une hausse de 33 pour 100 de son bénéfice net

qui a atteint \$185,9 millions au cours du trimestre achevé le 30 septembre dernier, contre \$140 millions au cours des trois mois correspondants de 1987. Ces chiffres représentent un net par action de 70 cents contre 51 cents.

■ Mineral
Resources

TORONTO — Les revenus de Mineral Resources ont atteint \$46,7 millions pour la période de neuf mois prenant fin le 30 septembre, comparativement à \$26,6 millions lors de la période correspondante de l'année dernière. Le profit net, lui, a atteint \$18,2 millions (93 cents par action) pour cette même période en comparaison de \$3,6 millions l'an dernier (20 cents par action).

■ BC RAIL

VANCOUVER — British Columbia Rail Group annonce un bénéfice net consolidé de \$41,2 millions pour les neuf premiers mois de l'exercice

financier en cours, comparativement à \$39,9 millions l'année précédente. Durant cette même période, le chiffre d'affaires a atteint \$247 millions contre \$243 millions l'an dernier.

"ULTIMA FINANCE PEUT VOUS AIDER
À MIEUX BÂTIR VOTRE RÉUSSITE"

Paul Martin, vice-président d'ULTIMA FINANCE

C'est grâce à des spécialistes de l'immobilier comme Paul Martin que la société ULTIMA FINANCE met à la portée des gens d'affaires le service de financement hypothécaire le plus spécialisé au Canada.

ULTIMA FINANCE est une société prêteuse qui transige directement avec l'emprunteur et qui offre des formules de prêts hypothécaires parfaitement adaptées à vos projets.

- ▲ Prêts hypothécaires sur complexes domiciliaires, immeubles commerciaux et industriels
- ▲ 1ère, 2e et 3e hypothèques, jusqu'à 85% de la valeur marchande de l'immeuble
- ▲ Prêts intérimaires ("Bridge")
- ▲ Taux fixes ou variables des plus concurrentiels

Chez ULTIMA FINANCE, chaque projet est traité individuellement et promptement, PAR des professionnels de l'immobilier POUR des gens de l'immobilier.

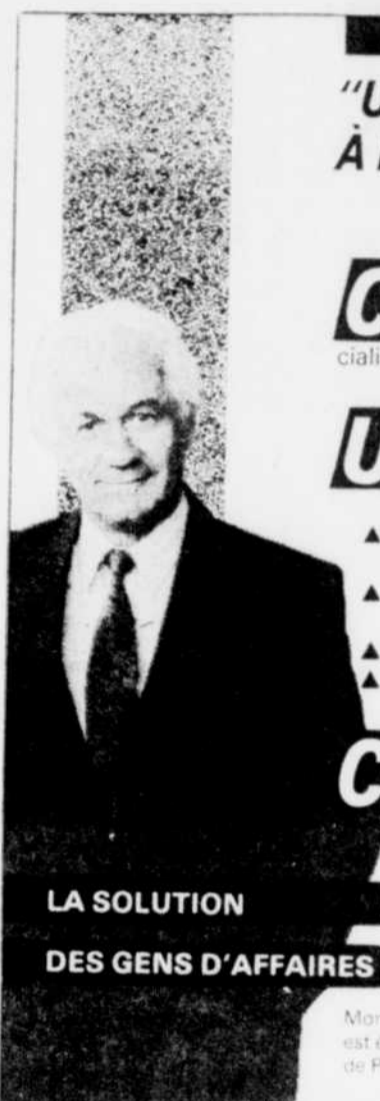
ULTIMA FINANCE, votre nouveau partenaire financier.



ULTIMA FINANCE inc.
5250, boulevard Decarie
5e étage
Montreal, QC
H3X 2H9
Telephone: (514) 487-0702

Monsieur Paul Martin
est également président
de Paul Martin inc.

ULTIMA FINANCE INC.
5250, boulevard Decarie



LA SOLUTION
DES GENS D'AFFAIRES

ABRI\$ FISCAL

recherche associée pour achat d'étaion(s) reproducteurs Standard Bred de réputation internationale, rendement potentiel très intéressant, mise de fonds 10000\$ et plus, déductible d'impôt. Peut être financé à 100% (sujet à approbation de crédit).

Contactez
Jacques Huot
Les Haras de Begase
St-Augustin (Québec)
878-3089

Le Hilton International
Québec

vous invite à découvrir
le pays des mille saveurs...

la Hongrie

La brigade de cuisine du Budapest Hilton
vous fera vivre une expérience culinaire
authentique.

Les soirées
Hongroises

Cuisine raffinée, vins renommés et
vieilles ballades hongroises avec le
celebre violoniste Gyorgy Lakatos.

Un voyage mémorable au coeur de l'Europe
du 3 au 13 novembre 1988,
des 18 heures

au restaurant Le Croquemiroche

Réervations
647-2411
(poste 6684)



Hilton
International
Québec

500\$ de rabais
sur les Eagle Vista.

Eagle Vista 1989 3 portes



Eagle Vista 1989 4 portes



Équipement standard

- Moteur de 1,5 L
- Boîte de vitesses manuelle 5 rapports surmultipliée
- 7,8 L/100 km (36 mi/gal.) en ville
- 5,7 L/100 km (50 mi/gal.) sur route

Équipement standard

- Moteur de 1,5 L
- Boîte de vitesses manuelle 5 rapports surmultipliée
- 7,8 L/100 km (36 mi/gal.) en ville
- 5,7 L/100 km (50 mi/gal.) sur route

Il est maintenant plus tentant que jamais de posséder une Eagle Vista 1989, 3 portes ou 4 portes, raffinée et tellement plaisante à conduire.

Ces deux petites voitures sophistiquées vous sont en effet offertes avec un généreux rabais.

Mais...faites vite! Cette offre prend fin le 30 novembre!

*Voyez votre concessionnaire participant pour les détails. Rabais direct du fabricant au consommateur. Peut être appliqué au prix d'achat. Le rabais s'applique à tous les modèles Vista 1989 3 portes et 4 portes en stock. Se termine le 30 novembre 1988.

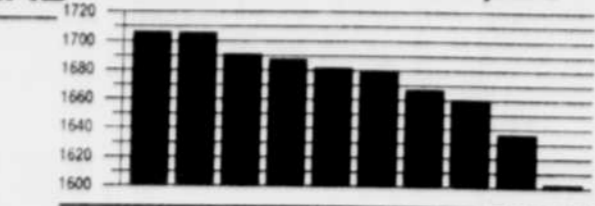
Chrysler Canada



Ça promet.

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



MONTREAL (PC) — Tout le marché s'est replié, hier à la Bourse de Montréal et l'indice général a fini la journée en recul de 33,17 points à 1603,73. Les échanges ont porté sur 5,085.180 actions au lieu de 4,872.411 vendredi dernier. Les forestières sont en baisse de 60,75 à 2729,62, les bancaires de 45,55 à 1540,91, les industrielles de 45,21 à 1459,23, les services publics de 35,85 à 1402,80, les minières de 34,92 à 1608,07 et les pétrolières de 26,30 à 1365,74. Le titre Canadian Pacific, en recul de 1-2 à \$20 1-8 s'est traité à 290,240 exemplaires. Placer Dome a cédé 3-8 à \$16 3-8 et 40,925 actions ont changé de main. Par ailleurs, Air Canada a perdu 1-2 à \$7, Banque royale 7-8 à \$33 7-8, Inco 5-8 à \$35 1-4, Noranda 5-8 à \$22, Banque nationale 5-8 à \$11, Bombardier-B 3-8 à \$12 et BNE 3-8 à \$14. Nova Alberta Corp. a perdu 3-8 à \$10 5-8. Finalement, les pertes ont enterré les gains par 330 contre 79 et à 140 titres ont conservé leurs positions.

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

INDICE RAYMOND/CHABOT

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, était comme suit: Réa (XRC): 1255,13. Services (XRS): 1219,33. Manufacturiers (XRM): 1305,72.

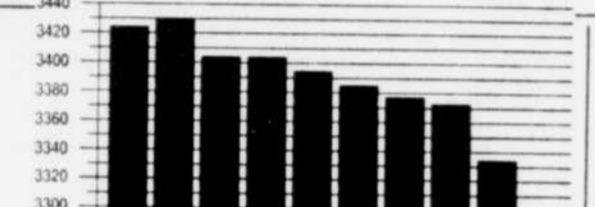
Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

INDICE RAYMOND/CHABOT

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, était comme suit: Réa (XRC): 1255,13. Services (XRS): 1219,33. Manufacturiers (XRM): 1305,72.

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



TORONTO (PC) — Une dégringolade des cours a marqué la journée de hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fait une chute de 75,09 points et affichait 3260,72 au terme d'une séance mouvementée. Le volume des transactions a atteint 25,44 millions d'actions comparativement à 18,56 millions vendredi dernier. Dans le secteur des industrielles, Canadian Pacific a perdu 5-8 à \$20 (plus de 1,79 million d'actions échangées); Nova Corp. 1-2 à \$10 1-2 (plus de 1,01 million); Royal Bank 7-8 à \$34; Canadian Imperial Bank of Commerce 1 à \$23 1-8 et Laidlaw B 5-8 à \$16 7-8. Wajax B a gagné 8 à \$12 1-2 et Consumers Packaging 2 1-4 à \$21. Dans le compartiment des minières, Belmorat Mines a cédé 15 cents à \$1,52; Ego Resources trois cents à 96 cents et Placer Dome 1-4 à \$16 3-8. Petromet Resources a gagné 14 cents à 80 cents et American Barrick 1-8 à \$21 7-8. Du côté des pétroliers, Ranger Oil abandonne 1-8 à \$6 3-8. Pocco Petroleum 5-8 à \$8 1-2 et Bow Valley Industries 3-4 à \$12 1-8. Santa Maria Resources gagne un cent à 12 cents et Tiber Energy 40 cents à \$4.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

INDICE RAYMOND/CHABOT

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, était comme suit: Réa (XRC): 1255,13. Services (XRS): 1219,33. Manufacturiers (XRM): 1305,72.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

INDICE RAYMOND/CHABOT

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, était comme suit: Réa (XRC): 1255,13. Services (XRS): 1219,33. Manufacturiers (XRM): 1305,72.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient en baisse, hier dans le marché canadien des obligations. Le court terme a perdu 50 cents. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont cédé un point entier. Le long terme a baissé de deux points entiers. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10,25 pour cent.

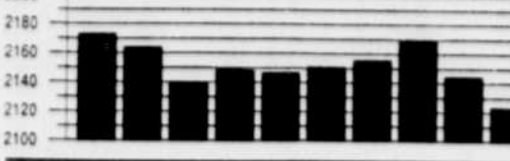
Table of bond market data for Toronto, including columns for bond names, prices, and yields.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal, hier, à \$7,989 l'once et \$256,85 le kilogramme, contre \$7,811 et \$251,13, respectivement, lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en monnaie canadienne.

Table of silver market data for Toronto, including columns for silver prices and related information.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



VANCOUVER

VANCOUVER (PC) — Les cours étaient en baisse et l'activité modérée, hier à la Bourse de Vancouver. On a dénombré 168 valeurs en hausse, 265 en baisse et 427 stables. L'indicateur général de tendance a fermé à 854,44 en recul de 4,47 points.

NEW YORK (AFP) — Une demande sélective de dernière heure a légèrement contenu de fortes pertes initiales hier à Wall Street, sur un marché très calme. En retrait de près de 28 points à la mi-séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2.124,64 en baisse de 21,16 points. Quelques 134 millions d'actions ont été échangées. Signe évident de faiblesse, le nombre de valeurs en baisse a largement dépassé celui des hausses: 1.176 contre 313, 459 titres ont été échangés. Les analystes ont attribué les dégagements au désir de nombreux investisseurs d'alléger leurs portefeuilles à la veille des élections présidentielles américaines. Selon les derniers sondages en effet, l'avantage dont bénéficiait le candidat républicain, M. George Bush, s'est rétréci, soulevant le spectre d'une possible victoire des Démocrates, très mal vue par les milieux boursiers. Par ailleurs, les taux d'intérêt obligataires qui étaient remontés vendredi à la suite de la baisse du chômage en octobre, ont poursuivi leur progression, ce qui a contribué aux liquidations en Bourse. Procter and Gamble a perdu 2 3-8 à 87 3-8; CBS 2 3-8 à 175 7-8 et Lockheed 1 5-8 à 31 3-8. RJR-Nabisco a gagné 1 3-4 à 87 3-8; Ford 1 3-8 à 51 et American Petrofina 7-8 à 71 3-8. Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a cédé à 2-9 à 29 1-2; BCE 7-8 à 530 1-4; Canadian Pacific 5-8 à 116 1-4; Inco 7-8 à 528 1-2; Northern Telecom 1-2 à 116 3-8; Ranger Oil 1-8 à 55 1-8; Seagram 5-8 à 556 1-2 et Varty 1-8 à 52 3-4.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

COMPTOIR

MONNAIES

FONDS MUTUELS

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

Table with columns: Taux, Hausse Bas Ferme Chang. Lists various stock indices and their movements.

OPTIONS TRANSIGÉES

Table of financial options and stock prices with columns for company names, option types, and prices.

NOTRE PETIT EST ENCORE PLUS INTELLIGENT!

Advertisement for Canon PC-6RE copiers, featuring images of the device and descriptive text about its features like compact size and automatic exposure.

Table of stock prices and market data, including various company names and their corresponding share values.

SUITE AU SUCCÈS DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AGRIPOR EN 1987

AGRIPOR II OFFRE UN RENDEMENT DE 30%

- List of benefits and features of Agripor II, including tax advantages and guaranteed returns.

Table titled 'ÉCONOMIES D'IMPÔT ET RENDEMENTS OFFERTS PAR AGRIPOR II' showing investment gains and tax benefits.

Tout investisseur intéressé peut communiquer avec la Société à 542-8136 ou votre courtier.

DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION: 28 NOVEMBRE 1988

Table titled 'FRUITS ET LÉGUMES' listing prices for various produce items like tomatoes, carrots, and potatoes.

Table titled 'MÉTALX' listing prices for various metals such as copper, lead, zinc, silver, and nickel.

Text titled 'BÉNÉFICES' providing information about the company's financial performance and dividends.

Large advertisement for 'RAMADA RENAISSANCE DU PARC' featuring a photograph of people at the restaurant and promotional text about its location and services.

LES ARTS ET SPECTACLES

André Laplante expérimente la liberté expressive

Le pianiste modifie son répertoire pour son plaisir

André Laplante vit une étape intéressante de sa carrière. Il prend de plus en plus de plaisir à jouer, il a mis de côté le « syndrome du perfectionnisme » et jouit ainsi de plus de liberté expressive, il renouvelle son répertoire.

par MARC SAMSON
LE SOLEIL

A propos de répertoire, justement, le pianiste montréalais interprétera avec l'OSQ, ce soir et demain, le 3e Concerto de Bela Bartok. Une partition dont le style ne semblait pas jusqu'ici faire partie des préoccupations premières de ce musicien presque « étiqueté » de romantique.

« Lors de mon tout premier concours, celui des Matinées symphoniques de l'OSM, Mlle Hubert, mon professeur d'alors, m'avait suggéré d'interpréter la *Burlesque* de Strauss. En raison d'une certai-

ne facilité pianistique, j'ai continué à jouer de grosses choses: les concertos de Rachmaninov, de Prokofiev, de Tchaïkovsky, beaucoup de Liszt, et autres oeuvres du genre ».

Ce répertoire n'apportait toutefois pas une entière satisfaction au pianiste. « Surtout qu'après mon prix au Concours Tchaïkovsky de Moscou, j'ai été invité à reprendre le fameux concerto de Tchaïkovsky, « le » concerto, quarante fois entre 25 avions dans le cours d'une seule saison ».

Le temps et l'expérience aidant, André Laplante en est venu « à vivre la situation très agréablement ou l'on peut tenter des expé-

riences et faire ce que l'on veut ».

En ces quatre dernières années, cela a notamment voulu dire pour le pianiste de se replonger dans le répertoire classique: Mozart, Schubert, les concertos de Beethoven. « J'ai évidemment travaillé ces compositeurs presque tout au long de mes études (école Vincent-d'Indy à Montréal, Juillard School à New York) mais je les interprétais rarement en concert. Beaucoup plus maintenant; et je me rends compte qu'un répertoire aide l'autre ».

Tant et si bien qu'André Laplante a exécuté 41 concertos en quelque 20 ans de carrière, dont onze différents dans la seule année 1985.

Association avec Menuhin

Quant aux expériences, l'une des plus valorisantes a pris la forme de son association avec Yehudi Menuhin. Au cours d'une tournée aux États-Unis, celui qui demeure l'une des figures dominantes de notre époque dirigeait le Royal Philharmonic et André Laplante tenait la partie soliste du *Concerto « Empereur »* de Beethoven.

Le Montréalais a également retrouvé l'illustre violoniste lors de deux séries de récitals dans les grands centres américains, et quelques villes canadiennes: une fois pour des soirées de sonates, et l'autre fois en trio avec la jeune violoncelliste Daire Fitzgerald.

Evidemment on se demande comment est venue cette collabo-

ration avec le maître? « Hephzibah Menuhin, la soeur maintenant décédée de Sir Yehudi, était juge au Concours de Sydney auquel je participais. Elle a aimé mon jeu et m'a recommandé à son frère », précise-t-il.

« Menuhin a la réputation d'être très gentil, et il l'est effectivement. Et avec lui on va à l'essentiel. Les circonstances ont voulu que je fasse non seulement de la musique de chambre en sa compagnie, mais que je lui joue mon répertoire de soliste et en retire ses commentaires avisés ».

Le disque

Il devient de plus en plus difficile de poursuivre une carrière internationale de musicien sans l'apport du disque. André Laplante, qui n'avait pas été choyé dans ce domaine, doit se rattraper bientôt. Sous l'étiquette Elan, une compagnie basée à Washington qui possède un bon service de diffusion, il enregistrera l'oeuvre complète pour piano de Maurice Ravel. Les premières seances auront lieu en mars prochain, les suivantes à l'automne.

Dans notre ère de technologie, la vidéo-cassette tient aussi une place déterminante. André Laplante se lancera dans l'aventure avec le *Concerto « Empereur »* de Beethoven en compagnie de l'Orchestre de Vancouver.

Autant d'activités, sans parler des oeuvres nouvelles à apprendre et celles déjà connues à appro-



Le pianiste André Laplante sera le soliste de l'OSQ à ses concerts de ce soir et de demain.

fondir, qui lui laissent peu de temps pour l'enseignement. « Je n'y consacre guère plus qu'une semaine par mois mais mes élèves, au niveau du doctorat, sont intéressants » conclut-il.

À l'Institut Canadien Deux superbes instrumentistes

La harpe et la flûte: deux instruments dont le timbre s'harmonise fort bien. Et quand ce sont deux artistes en connaissant à fond les ressources techniques doublés de beaux musiciens qui en jouent, cela donne un charmant récital.

Susanna Mildonian et Marc Grauwels, les invités de l'Institut Canadien hier, sont justement de ces instrumentistes très avisés et de ces interprètes qui ont quelque chose à dire.

Tous deux possèdent de superbes sonorités: celle de la harpe ronde et bien définie; celle du flûtiste, moelleuse et soutenue par un legato non moins remarquable.

Le répertoire original destiné à ces deux instruments réunis étant pratiquement inexistant, Susanna Mildonian et Marc Grauwels doivent recourir à des transcriptions. La harpe y prend la place du clavecin ou du piano; Mme Mildonian pousse même un peu loin ces emprunts en en faisant aussi usage dans les pièces solos, alors que Salzedo et d'autres compositeurs se trouvent pourtant là à sa disposition.

La *Sonate en sol mineur, BWV 120 pour flûte et clavecin* de Jean-Sébastien Bach prend presque forcément des allures romantiques alors que le harpe tient le rôle (important) du clavecin. Ce que les invités de l'Institut ne cherchaient guère à dissimuler hier, que ce soit par le vibrato, assez prononcé ici de l'Instrument à vent, le phrasé et l'échelle de dynamiques.

D'une autre tenue musicale, la *Sonate en do mineur* de Louis Spohr n'en a pas moins fourni à ses interprètes l'occasion de préciser la sécurité rythmique de la harpiste et le jeu pliant du flûtiste.

Les *Variations sur un thème de Rossini* de Chopin — plus précisément sur l'air « Non piu mesta » extrait de *La Cenerentola* — ont été jouées avec un sens poussé du rubato qui sied à ces pages délicieusement sans conséquence. Quant au raga intitulé *Le matin enchanté* de Ravi Shankar, il transportait les auditeurs dans un monde presque irréel avec ses harmonies étranges et souvent fascinantes.

Marc Grauwels a donné une interprétation de la *Fantaisie en la mineur* de Telemann d'une droiture de style appropriée, quoique sans raideur. De son côté, Susanna Mildonia s'est tournée vers le padre Soler et Mateo Albeniz (à ne pas confondre avec son illustre compatriote, Isaac Albeniz) pour la présentation de deux brèves sonates qui perdaient quelque peu de leur caractère d'origine en dépit de lectures bien animées.

MARC SAMSON
LE SOLEIL

SUSANNA MILDONIAN, harpiste, et MARC GRAUWELS, flûtiste, présentés par l'Institut Canadien. Le programme se composait de sonate de Bach, Vinci, Soler, Albeniz, Spohr, de la *Fantaisie en la mineur* de Telemann et de pièces de Gluck, Shankar, Debussy, Fauré et Chopin. A l'Institut Canadien, hier.

18h00:

Les nouvelles vont plus vite!

Élections 88:

La parole aux citoyens

QUÉBEC
ce soir

aujourd'hui & demain

Pour Vous
AVANT TOUT



Radio-Canada
Québec 11/Câble 6

LA FOIRE DU MICRO-ORDINATEUR

LES 10 - 11 - 12 - 13 NOVEMBRE
PARC EXPO-QUÉBEC

PAVILLON DE L'AGRICULTURE

Tirage de plusieurs systèmes complets
d'ordinateurs et d'imprimantes

Entrée: Étudiants 3 \$ Adultes 4 \$

Participez au tirage d'un système complet d'ordinateur, en collaboration avec Pepsi Cola.

Remplissez un coupon de participation disponible chez les détaillants participants ou chez Pepsi Cola.

HORAIRE

Judi: 13 h à 22 h
Vendredi: 10 h à 22 h
Samedi: 10 h à 22 h
Dimanche: 10 h à 17 h



Télé 4

LE SOLEIL



INFORMATIQUE
MERCIER

MICRO
MODIC

MICRO
LOGIC



Où aller à Québec

Faire parvenir vos communications à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

CANARDIÈRE (Galeries Canadienne, 661-8575). Les portes tournantes (3) 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$3.50.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Nico (6) iv f. Above the Law (2h25, 4h35, 6h45, 8h55, 11h15, 13h30, 15h50, 17h20, 19h40, 21h40). G. A gauche en sortant de l'ascenseur (4) 13h20, 15h20, 17h15, 19h15, 21h15. G. Les tisserands du pouvoir (5) 1ère partie: 13h, 16h15, 19h10, 21h35. G. La dernière tentation du Christ (4) 12h45, 15h50, 19h, 22h, 18 ans. La lectrice (3) 12h35, 14h45, 16h55, 19h20, 21h40, 14 ans. Prince de la gachette (4) (version française de Young guns) 12h50, 15h, 17h10, 19h30, 21h45. G. Salaam Bombay! (3) 13h30, 16h30, 19h15, 21h35. G. Prix d'entrée: \$3.50. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous desirez assister.

CLAP (2380 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) * Salaam Bombay! (3) 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30. G. * L'Amoureuse (4) 13h, 21h15. * La ligne de chaleur (5) 13h, 17h. G. * Un monde

a part (3) 19h. G. Prix d'entrée: \$4 - \$3, pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Les films précédés d'un * ont un prix spécial de \$6, du ven. au dim. et de \$4.25 du lun. au jeudi. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455) Salle 1: Qui veut la peau de Roger Rabbit? (3) (version française de Who Framed Roger Rabbit?) 19h15. G. Les cauchemars de Freddy (5) (version française de Nightmare on Elm Street no 4) 21h30, 18 ans. * Ceci n'est pas un programme double. Salle 2: Le baiser (6) iv française de The Kiss 19h15, 21h30, 14 ans. Salle 3: Un prince à New York (5) iv française de Coming America! 18h30, 21h. G. Salle 4: Un ange dénommé Wanda (4) iv française de A Fish Called Wanda! 18h45, 21h15. G. Prix d'entrée: \$5. \$3.50 enfants. \$3. âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234) Salle 1: Nico (6) iv française de Above the Law 1 19h30, 21h20, 18 ans. Salle 2: Piège de cristal (4) iv f. de Die Hard! 19h, 21h20, 14 ans. Prix d'entrée: \$3.50.

MIDI-MINUT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Je veux tout (-) 12h15, 14h50, 17h30, 20h05. Je suis née pour baiser (-) 13h25, 16h05, 18h40, 21h20, 18 ans. Prix d'entrée: \$5.50.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Piège de cristal (4) iv française de Die Hard! 13h15, 16h15, 19h, 21h30. Salle 2: Bird (3) 13h45, 17h15, 20h45. Salle 3: Kung Fu Master (3) 13h, 16h50, 20h20. G. Une affaire de femmes (3) 14h40, 18h10, 21h50, 14 ans. * Ceci n'est pas un programme double. Prix spécial du mardi: \$3.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: The accused (4) 19h15, 21h25, 14 ans. Salle 2: Alter ego (4) 18h45, 21h15, 14 ans. Prix d'entrée: \$5. \$3.50 enfants 13 ans et moins. \$3. âge d'or.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: U-2 (-) 19h10, 21h25. Salle 2: Feds (-) 19h30, 21h30. G. Salle 3: Cocktail (5) 19h, 21h15. G. Prix d'entrée: \$5. \$3.50 enfants. \$3. âge d'or.

VIDÉOTHÉÂTRES - Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Ce soir 19h. Douce dépendance et Les enfants de Chypre.

Théâtre

AURELIE, MA SOEUR, de Marie Laberge présentée par le Trident. Avec Denise Gagnon et Guyline Tremblay. Mar. au sam. 20h. Salle Octave-Cremazie du Grand Théâtre. Se termine le 26 novembre. Prix d'entrée: \$17, à \$19.

Spectacle

LINDA LEMAY, auteure-compositrice. Ce soir 20h dans le cadre de Accro-scène. Prix d'entrée: \$3. Angélique, 33 rue Wolfe, Lévis.

Bars - Duo Saravah, jazz brésilien. Ce soir 22h. Bar Jules et Jim, 1060 rue Cartier. - Kathy Buda et Guy Simard, jazz standard. Voux et piano. Ce soir et demain 22h15. Emprise du Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. - Le quintet Mario Stamino. Ce soir 22h. Zan-zibar, 215 rue Saint-Jean.

Musique

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC sous la direction de Simon Stravinsky. Ce soir et demain 20h. Invité: André Laplante, pianiste. Au programme: Bartok et Tchaikovski. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Prix d'entrée: \$14 à \$34, ce soir et \$15, à \$36, demain.

Mode

LES MARDI-MODE DU BEAUGARTE avec les mannequins de l'Agence au Féminin Animation. Charlotte Lemeux (CHQ) Tous les mardis 19h30. Beaugarte de Sainte-Foy. Entrée libre.

Vernissage

MUSÉE DU SÉMINAIRE, 9 rue de l'Université. Rens: 692-2843. Mar. au dim. 10h30 à 17h30. Le Séminaire de Québec: 325 ans d'ouverture au monde. Documents anciens, oeuvres et objets. Se termine le 8 janvier. Prix d'entrée: \$2. \$1. étud. et âge d'or. \$0.50 pour les enfants: \$5. pour la famille. Prix spéciaux pour les groupes. Vernissage ce soir 19h.

Réunion

Le Lunch-Club du YWCA est offert aux pré-retraités et retraités. Conférence suivie d'une courte période de détente-exercice et d'un repas. Sujet: L'histoire du Pont de Québec. Invité: Robert Bellefeuille. Au 655 avenue Holland. Coût: \$3. pour le repas. Rens: 663-2155.

Les Amis du Jardin Van den Hende. Sujet: Les bulbes exotiques. Invités: des membres experts. Ce soir 19h45. Local 2611. Pavillon des services, 2e étage, 2450 boul. Hocheila.

Info-Rencontres. Auj. 13h. Sujet: Le maquillage permanent. Invitée: Claire Chamberland, infirmière autorisée, dermatologue. Centre communautaire Delphis Marois, 300 rue de l'Entrain, Saint-Augustin. Prix d'entrée: \$1.; gratuit pour les membres. Rens: 878-4486.

Service Aide23. Auj. 13h30. Sujet: Approche Toughlove. Au 3095 Chemin Royal, Beauport, 2e étage de la Bibliothèque municipale. Rens: Lise (663-0995) ou Francine (663-2809).

Association La Giroflée. Réunion pour les personnes seules. Ce soir 19h30. Patro Roc Amador, 2301, 1ère avenue. Rens: 627-0964.

Ligue La Lèche Rive-Sud. Ce soir 19h30. Sujet: Les difficultés comment les prévenir et les surmonter. C.L.S.C. de Saint-Romuald. Rens: 831-5554 ou 5539.

Mouvement Retrouvailles Adopte(e)s-Parents de la région de Québec. Café-rencontre ce soir 19h30 Centre François-Charon, 525 boul. Hamel, face à Fleur de Lys, salle F-107 en face de la piscine.

Société d'Horticulture de Sainte-Foy. Atelier sur la manipulation des plantes. Ce soir 19h30. Centre artistique, 930 Place de Ville, Arena, Sainte-Foy.

AIÉSEC. Simulation boursière «Améliore ton portefeuille d'expériences». Séance d'information. Auj. 12h. Salle 040, pavillon des sciences de l'information, université Laval.

Club PC-Compatibles. Présentation des PS d'IBM, dont le PS-30 avec son processeur 80286. Auj. 12h15. Salle 2270, PEPs.

Via Agro-environnement. Auj. 12h30. Compte-rendu des visites de fermes en agriculture écologique au Canada et aux USA et du Centre de recherche «Rodales». Auj. 12h30. Invités: Marc Hébert et Robert Robitaille. Salle 2104, pavillon Paul-Comtois.

Midi-sociologie. Auj. 12h30. Rencontre «La violence en milieu conjugal: sociologie et multidisciplinaire». Invitée: Marie Jacob. Salle 3472, pavillon Charles-De Koninck, université Laval.

Cercle d'écriture de l'université Laval. Ce soir 20h. Soirée de poésie. Salon des Professeurs, pavillon Maurice-Pollack. Entrée libre.

Conférence

Les Mardis de l'université. Ce soir 20h. Invitée: Christine Pierre. Sujet: Perestroïka et nationalistes en Union Soviétique. Pavillon Charles-De Koninck, Amphithéâtre 1A, université Laval.

La maladie d'Alzheimer est le sujet d'une conférence que prononcera Yves Gourdeau. Ce soir 19h. Bibliothèque Félix-Leclerc, 1130 boul. Pie XI nord, Val Bélar.

Société d'Horticulture et d'Écologie de Charlesbourg. Ce soir 20h. Sujet: L'écologie en milieu urbain. Présentation de diapositives. Invitée: Emilie Desbiens du Ministère de l'Environnement du Québec. Hôtel de Ville de Charlesbourg. Prix d'entrée: \$1.; gratuit pour les membres. Rens: 628-7903.

Association Gnostique Internationale de Recherche Anthropologique. Ce soir 19h30. Sujet: Les Dimensions Parallèles lastral, réves. Au 370 de la Canadienne. Entrée libre. Rens: 524-8971.

Didactique de l'enseignement professionnel. Ce soir 20h. Sujet: Concepts émis de formation professionnelle par alternance en vue de l'établissement d'un modèle de formation éducation-travail. Invité: Carol Landry. Local 413, pavillon des sciences de l'éducation.

CE SOIR À LA TÉLÉ LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT Soirée sérieuse. Soirée de pitonnage. Il sera question des élections américaines partout sur les réseaux. 20h00-TV5 Le libre-échange vous est raconté par Jean Pelletier. Reprise d'une série diffusée en septembre mais qui devient plus «hot» à l'approche des élections au Canada. La suite demain même heure. 21h00-TVA «Le match de la vie» consacré aux États-Unis en ce soir d'élections. Reportages sur une ville frontalière à l'époque des élections et sur les télévangélistes.

À surveiller

Inscription

- Le Service régionalisé de l'éducation des adultes du Centre Chutes Montmorency offre plusieurs séminaires sur la fiscalité: Fiscalité à la retraite (12 et 13 novembre - \$65.); Fiscalité de l'immeuble à revenus (26 et 27 novembre - \$65.) et Stratégies et objectifs de l'immobilier (10 et 11 décembre - \$65.). Manoir Montmorency, 2490 Royale, Beauport. Rens: 666-4695. - La Maison de la Famille tiendra des rencontres «Je suis parent d'un enfant unique» les lundis à compter du 21 novembre. Rens: 529-0263. - Cours de Formation Personnelle Positive offert par Jocelyne Harvey, génagogue. Rens: 649-0406. - Rencontres de groupe pour personnes en situation de rupture afin de partager inquiétudes, craintes et réussites. A compter de jeudi. Rens: 658-7734.

Les jeunes muséologues

Une dizaine d'enfants âgés de 10 à 14 ans seront choisis pour préparer une exposition de Noël sous la responsabilité des Services éducatifs du Musée du Séminaire. Réalisée sous forme d'ateliers muséologiques, du 12 novembre au 17 décembre, ce travail permettra aux jeunes de visiter les locaux, sélectionner les oeuvres, bricoler, participer au montage et faire de l'animation. Pour participer à cette activité présentée dans le cadre du Club de jeunes muséologues, les participants doivent s'inscrire immédiatement en appelant Luc Gagnon au 692-2843. Coût: \$10.

Meurtre et Mystères

Deux soirées «Meurtres et Mystères» auront lieu sur la Rive-Sud: - Tout d'abord le 12 novembre à 20h au Service des loisirs de Saint-Nicolas, 220 route du Pont. Cette activité est organisée par la nouvelle troupe de théâtre de Saint-Nicolas. Coût: \$2. Rens: 831-7090. - Également le 25 novembre à 18h30, à la cafétéria de la Polyvalente de Lévis. Coût: \$13.99 incluant une table d'hôte ainsi que des informations concernant la Provence données par Philippe René Couveihnes, représentant du consulat français à Québec. Cette soirée est organisée au profit de l'échange franco-québécois de la Polyvalente de Lévis. Rens: Yvon Gosselin au 833-4568 après 18h.

Brunch

La Société artistique de Charlesbourg tiendra un «Brunch d'intronisation» dimanche de 11h à 14h à la Cafétéria de l'École St-Charles, 7954, 1ère avenue, Charlesbourg. Coût: \$7.; \$5. pour les membres. Réservation nécessaire: Monique Bourdon-Veillette au 628-5783 ou Thérèse Gagnon au 849-6183.

Souper et soirée pour l'âge d'or

L'Âge d'or du Sacré-Coeur organise un souper suivi d'une soirée de danse, vendredi à 18h au 340 Montmartre. Prix d'entrée: \$8.; \$7. pour les membres. Rens: 648-8911.

Table of TV channels and programs for various cable services (Cable 13, 14, 7, 3, 19, 15, 10, 11, 12, 8, 22, 16, 9, 20) listing channels, program names, and times.

Large advertisement for the 5000000\$ Lotto TIRAGE 649 MERCREDI. Includes the slogan 'Ça change pas le monde. Sauf que...' and the Lotto Québec logo.

Samedi, à l'Auditorium Lavergne

Paul-André Fortier, quadragénaire en pleine possession de ses limites

Pourquoi la danse moderne ne serait-elle faite que pour les corps jeunes et beaux ? Paul-André Fortier, qui dit ne connaître aucun tabou, a décidé de redanser à 40 ans, après dix ans d'arrêt...

par RÉGIS TREMBLAY LE SOLEIL

« Ce n'est pas correct d'arrêter de danser à 35 ans, parce que le corps change. On n'en continue pas moins d'être artiste. La danse, à force d'idéaliser le corps, a perdu de vue l'humain ».

Paul-André Fortier était à Québec, hier après-midi, pour rencontrer la presse et aussi tous ses amis, dans un cinq à sept à l'Auditorium de la Bibliothèque Gabrielle-Roy. Fortier est un cas spécial, « hors normes », comme il le dit. Il énonce les prises de position les plus tranchantes avec l'air de ne pas y toucher. Extra détendu, l'homme est toutefois habité par le désir constant de provoquer. C'est pourquoi son spectacle solo offre une galerie de six personnages plutôt déconcertants. Prenez celui de Fête secrète (voir photo). Homme ou femme ?

« La question ne se pose pas... bien que cela me rappelle un peu ma grand-mère. Ce personnage baroque et laid, inspiré de l'univers des tableaux de Leonor Fini, s'attife et se maquille outrageusement, comme on le faisait à la cour. C'est ainsi que ma grand-

mère, qui n'avait plus toute sa tête, se faisait belle pour vivre ses phantasmes décadents. Une oeuvre sur la vieillesse et sa conséquence ultime, la mort... »

Fête secrète a été créée par Denis Lavoie. Même si Paul-André Fortier est surtout reconnu comme chorégraphe, il ne signe qu'une seule des six pièces de son spectacle, les autres étant faites sur mesure pour lui par des amis : outre Lavoie, il y a Jean-Pierre Perreault, Daniel Soulières, Catherine Tardif et Daniel Léveillé.

Des réticences

« J'ai d'abord commencé à travailler avec Léveillé. Ce fut très difficile et très différent. En tant que chorégraphe, j'avais l'habitude de commander : on a beau dire aux autres quoi faire, c'est autre chose de le faire ! Au début, j'ai exprimé énormément de réticences et manifesté une timidité absolument surprenante. Depuis dix ans que je ne dansais plus, ma malhabilité devenait très gênante. Et puis, j'avais la tentation d'intervenir. Il fallait que je redeviensse simple outil, accepter d'être mauvais et de recommencer ».

Depuis 1978, Paul-André Fortier fait danser les autres, d'abord

avec son groupe Fortier Danse Création, puis Montréal Danse. Ajoutez à cela les chorégraphies créées pour les Grands Ballets, Margie Gillis et Susan MacPherson. Après 22 oeuvres pour les autres, il avait perdu le contact avec « la danse du danseur ».

« Danser est encore ce que j'aime le plus au monde ! Je crois que je suis en train de prouver qu'on peut encore le faire, à mon âge. On est moins athlétique, mais on y gagne en expressivité. Je reproche à la danse d'être trop esthétisante, de rester accrochée à la notion classique du corps idéal. Et l'émotion, dans tout cela ? L'être qui a vécu davantage peut exprimer plus de choses, c'est l'évidence ».

Paul-André Fortier provoque, perturbe, choque. Mais lui, ça ne le dérange pas le moins du monde; au contraire : « Ceux qui disent du mal de mes spectacles sont davantage atteints que les autres. Le spectateur est aussi responsable du spectacle qu'il voit. Ses réactions le trahissent... »

Et c'est comme ça depuis deux ans que Fortier présente son spectacle solo. Après Québec, il en donne deux représentations à Toronto, le mois prochain. Au printemps, c'est la tournée dans l'Ouest canadien, puis la tournée européenne, à l'automne 1989. Entre temps, il montera une deuxième performance solo. Qu'on se le dise : Fortier n'a pas fini de danser !



Paul-André Fortier se décrit comme un cas spécial, « hors normes ».



Paul-André Fortier dans « Fête secrète ». Homme ou femme ?

La Cinémathèque veut créer un musée de l'image en mouvement

MONTREAL (PC) — La Cinémathèque québécoise a marqué la soirée de gala de son 25e anniversaire avec un film soviétique de 1929, dimanche à la Place des Arts.

La nouvelle Babylone, de Grigori Kozintsev et Leonid Trauberg, était projeté pour la première fois avec accompagnement d'orchestre. L'ensemble I Musici était dans la fosse, dirigé par Yuli Turovsky, pour interpréter la musique que Chostakovitch avait composée pour ce film.

Le gala a rapporté à la Cinémathèque quelque \$60.000, montant qui couvrira les fêtes du 25e et, pour la balance, permettra de lancer une fondation en vue de créer un « musée de l'image en mouvement »; les études à cette fin seront d'ailleurs entreprises en janvier.

L'oeuvre épique, inspirée de la tragédie de la Commune de Paris en 1871, conçue et réalisée à des fins didactiques et de propagande

par la jeune Union soviétique, avait eu sa première canadienne en 1971, à la Cinémathèque justement, comme le rappelle son album commémoratif.

Kozintsev lui-même (maintenant décédé) y était, au temps où la Cinémathèque tenait ses projections à la salle Saint-Sulpice, de la Bibliothèque Nationale. Quelques projections avaient aussi eu lieu hors Montréal, ce qui n'est plus possible vu la disparition des ciné-clubs.

« Ça reste compliqué pour nous de rayonner en province », souligne un responsable de la Cinémathèque, Stéphane Leclerc. Outre les budgets limités, l'une des raisons est que les « déposants » (ceux qui confient des pièces d'archives) n'ont pas l'autorisation des ayant-droit (producteurs, héritiers) pour que les films

soient montrés ailleurs; l'entente de dépôt ne couvre que la salle de 193 sièges de la Cinémathèque, à Montréal.

Par contre la télévision de Radio-Canada, de concert avec la Cinémathèque, présente un classique, chaque dimanche en fin de soirée. Le prochain sera Casablanca, film de 1942 avec Ingrid Bergman et Humphrey Bogart; suivront notamment Lola Montès, de Max Ophüls, Docteur Mabuse (1922), de Fritz Lang, La bataille du rail (1945), de René Clément.

Mardi prochain, la Cinémathèque québécoise commence 13 séances avec des pièces de la Cinémathèque de Toulouse; entre autres, un montage d'actualités plutôt récentes, soit les événements de mai 1968 en France.

Le nouveau visage culturel de nos écoles. Reportage en trois volets de Hélène Fouquet. Réseau Télévision Quatre Saisons.

LE GRAND JOURNAL ce soir 17h30 et 21h30. Includes photo of a child.

CONCOURS D'HISTOIRES DRÔLES. Cabatt Bleue. COUREZ LA CHANCE DE GAGNER. 1er prix de 1000\$. Information: CHIK 687-9900.

GUIDE CINÉPLEX ODEON MARDIS. PIÈGE DE CRISTAL, DIE HARD, LA DERNIERE TENTATION DU CHRIST, ABOVE THE LAW, BAGDAD CAFE, LES DU TISSERANDS, LA LECTRICE, SALAAM BOMBAY!, Kung-fu master!, BIRD, UNE AFFAIRE DE FEMMES, GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR, LES PRINCES DE LA GÂCHETTE.

FAMOUS PLAYERS. Les Cauchemars de Freddy 4, Roger Rabbit, Eddie Murphy UN PRINCE A NEW YORK, FEDS, STE-FOY, U2 RATTLE AND HUM, THE ACCUSED, ALTER EGO, LE BAISER.

LE MONDE

Manifestations de soutien des travailleurs polonais

VARSOVIE (AFP, AP) — Des meetings et manifestations de soutien aux chantiers navals Lénine à Gdansk, menacés de fermeture, ont eu lieu hier en Pologne où de très nombreux manifestants ont flétri la politique du nouveau premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, a-t-on appris dans les milieux de l'opposition.

De plus, la presse officielle a critiqué le dirigeant syndical Lech Walesa pour avoir menacé de déclencher des grèves pour sauver les chantiers navals de Gdansk. La police a appréhendé plus d'une centaine de personnes et est parfois intervenue brutalement pour disperser voire s'opposer à ces rassemblements au cours desquels des groupes de théâtre happening ont tourné en dérision M. Rakowski et la révolution bolchévique d'octobre, dont le 71e anniversaire est célébré en Pologne.

Les manifestants ont répondu à l'appel lancé samedi dernier par la direction nationale du syndicat interdit Solidarnosc (KKW) qui a

demandé à ses troupes d'organiser des « manifestations de soutien » aux 11,000 travailleurs des chantiers Lénine que le gouvernement envisage de « liquider » le 1er décembre prochain.

Ils ont également réclamé la « légalisation » du syndicat dissous de Lech Walesa et la réembauche des quelque 120 mineurs des fosses de la Haute Silésie (sud) licenciés pour cause de grève en août dernier.

Par ailleurs, le département d'État américain a qualifié hier de « malheureuse » la décision du gouvernement polonais de fermer les chantiers navals de Gdansk, déclarant qu'il comprenait « la frustration » de Solidarnosc.



Anniversaire

Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev répond aux salutations de la foule qui a assisté hier au défilé marquant le 71e anniversaire de la révolution bolchévique. Pour la première fois depuis l'invasion de l'Afghanistan en 1979, tous les ambassadeurs occidentaux étaient présents à cette manifestation de la Place rouge.

Sakharov met l'Occident en garde contre un échec de la « perestroïka »

BOSTON (AFP, AP) - Le physicien soviétique Andreï Sakharov a appelé hier l'Occident à soutenir « les yeux ouverts » la « perestroïka » (restructuration) en URSS, dont l'échec serait, selon lui, « dangereux pour toute l'humanité ».

Au cours de sa première conférence de presse à l'étranger, donnée à l'Académie américaine des arts et des sciences, dans la banlieue de Boston (Massachusetts), l'académicien a souligné qu'en cas d'échec de la perestroïka l'Union soviétique se tournerait vers « l'expansionnisme extérieur pour préserver son système ». « Il y aurait alors une montée du complexe militaro-industriel et une augmentation de la repression interne qui conduiraient à une instabilité extérieure et à un danger pour toute l'humanité », a-t-il prédit.

Il a cependant souligné que l'Occident devait moduler son soutien, en fonction de ce qui se

statut officiel à Moscou il y a un mois.

M. Sakharov s'est montré particulièrement impatient de commencer à travailler sur les « objectifs ambitieux » de cette organisation, notamment dans les domaines de l'environnement et du développement. Son conseil de direction, formé d'éminents scientifiques de 18 pays (dont la Chine), se tiendra la semaine prochaine à Washington.

En ce qui concerne la situation intérieure soviétique, le prix Nobel de la paix a insisté sur les « risques d'aggravation de la situation au Nagorny-Karabakh pouvant conduire à de nouvelles tragédies » et a indiqué qu'il avait essayé, jusqu'ici sans succès, de faire connaître son sentiment au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

passait concrètement en URSS. Dans cette perspective, il a indiqué que la phase actuelle de la perestroïka était à la fois « aigüe et contradictoire ».

Parmi les dangers qui menacent la perestroïka de l'intérieur, Sakharov a mentionné la récente législation qui restreint la liberté d'association, de manifestation et de publication.

Cette conférence de presse marquait également l'acte de naissance aux États-Unis de la Fondation internationale pour la survie et le développement de l'humanité, première organisation privée internationale à avoir obtenu un

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

1045, chemin Ste-Foy
QUEBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaetan Richard, md
FRCS(C)

683-4450

LE NOUVEAU RÉSEAU DE LOCATION-BAIL CHRYSLER

Oui, pour 11 raisons!

LE NOUVEAU RÉSEAU DE LOCATION-BAIL CHRYSLER DONNE UNE TOUTE NOUVELLE DIMENSION À LA LOCATION. IL VOUS DÉPLOIE TOUT UN RÉSEAU D'AVANTAGES ET DE PRIVILÈGES...

AVANTAGES

- **ACCUEIL** Un professionnel de la location est à votre service tout au long de la durée du contrat.
- **CHOIX** Vous choisissez le véhicule qui convient exactement à votre personnalité et à votre style de vie.
- **TERMES** Les termes de location sont souples et correspondent à tous les budgets.
- **SERVICE** Le service est assuré par des techniciens spécialisés, formés par Chrysler.

PRIVILÈGES

- **CARTE DE MEMBRE** Elle vous donne droit à des escomptes substantiels sur l'achat de pièces et sur les coûts de main-d'oeuvre.
- **SERVICE PRÉFÉRENTIEL** Il facilite les rendez-vous de service.
- **SERVICE DE TRANSPORT** Lors des mises au point habituelles de votre voiture, on assure votre transport dans les limites du territoire du concessionnaire.
- **PROGRAMME D'ENTRETIEN** C'est un programme optionnel. En y adhérant, vous évitez la plupart des frais de réparation, y compris les frais de remorquage, et en plus on vous prête une voiture, si la vôtre ne peut vous être remise dans les 24 heures.

FIABILITÉ

- **LE NOM CHRYSLER** Le nouveau réseau de location-bail est un programme national endossé par Chrysler Canada.
- **LA GARANTIE CHRYSLER** Le groupe motopropulseur de votre voiture est protégé par la garantie Chrysler : 7 ans ou 115 000 km*.
- **LA DISPONIBILITÉ CHRYSLER** Un service téléphonique gratuit est à votre disposition pour vous mettre en contact direct avec Chrysler Canada.



*Garantie limitée sur le groupe motopropulseur. Possibilité de franchise. Délais chez le concessionnaire.

LES PROFESSIONNELS DE LA LOCATION.

Pour vous renseigner sur les avantages et les privilèges offerts par le Réseau de location-bail Chrysler, adressez-vous à...

M. Jean Larue
Directeur de la location
De La Capitale Dodge Chrysler (Quebec) Ltée
225, rue Marais
Vanier, Québec
(418) 687-2804

IMMERSION EN ANGLAIS À TORONTO

Pour gens d'affaires Programme intensif de deux semaines avec activités socio-professionnelles.

Pour étudiants Programme intensif de quatre semaines avec activités d'intégration au milieu anglophone.

Hébergement chez des familles anglophones

Renseignez-vous:

THE LANGUAGE WORKSHOP

180, Bloor Street West, Suite 202, Toronto, Ontario M5S 2V6. Téléphone (416) 968-1405



CANADA

Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique

L'honorable Charles L. Dubin, juge en chef adjoint de l'Ontario, a été nommé, conformément à la partie 1 de la Loi sur les enquêtes, afin de diriger ladite commission.

Le Commissaire est chargé de faire enquête et de présenter un rapport sur les faits et circonstances entourant le recours, par des athlètes canadiens, à diverses pratiques interdites ou à diverses drogues dans le but d'améliorer leur performance. Ladite enquête englobera les affaires récentes mettant en cause des athlètes qui étaient censés participer, ou qui ont participé, aux Jeux olympiques de Séoul, en Corée du Sud. La Commission est également chargée d'enquêter et de formuler des recommandations au sujet des questions liées au recours à de telles pratiques interdites ou drogues dans les sports.

AVIS D'AUDIENCE

LA COMMISSION TIENDRA SA PREMIÈRE AUDIENCE À 10 H. LE MARDI 15 NOVEMBRE 1988, À LA SALLE ONTARIO DE L'HÔTEL ROYAL YORK, À TORONTO, dans le but d'arrêter la marche à suivre et de recevoir les demandes des personnes et des organismes intéressés à se faire entendre. Quiconque souhaite participer aux audiences est invité à assister à celle-ci. À CETTE AUDIENCE-LÀ, LA COMMISSION NE RECEVRA NI TEMOIGNAGE NI PREUVE.

La Commission sollicite les observations et les renseignements que peuvent lui fournir toutes les personnes et tous les organismes intéressés à l'égard de toute question qui relève de son mandat. Quiconque souhaite présenter un mémoire ou communiquer des renseignements pertinents à la Commission est prié de lui faire parvenir un exposé écrit succinct sur la nature des renseignements ou du mémoire qu'il lui destine, à l'une des personnes suivantes :

Robert P. Armstrong, c.r. Avocat de la Commission
Michel Proulx, c.r. Avocat de la Commission

Case postale 807, Succursale F
Toronto (Ontario)
M4Y 2N7

Un soldat israélien est abattu par un travailleur palestinien

JÉRUSALEM (AP, AFP) — Un travailleur saisonnier palestinien, a mortellement poignardé hier un soldat israélien à coups de couteau avant d'être tué à son tour par un agriculteur juif dans une ferme coopérative de Cisjordanie. En soirée hier, l'armée israélienne a détruit la maison du travailleur palestinien, Ahmed Hussein Basharat, âgé de 21 ans.

Quand au soldat israélien, David Danieli, 28 ans, il a été inhumé hier soir dans le carré militaire du cimetière d'Ashkelon, dans le sud d'Israël, a rapporté la télévision israélienne.

Le soldat a été agressé alors

qu'il gardait l'entrée d'un « moshav » (coopérative) à Massava, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Jérusalem. Le travailleur palestinien, qui apparemment était devenu fou de rage à la suite d'un salaire qui ne lui avait pas été versé, s'est approché à pied et s'est mis à frapper le soldat à 30 reprises à l'aide de son couteau

après que celui-ci lui eut demandé de présenter un laissez-passer.

Un des travailleurs juifs du moshav alerté par les cris a saisi un fusil et s'est précipité sur les lieux. Il a abattu le Palestinien qui continuait de larder sa victime de coups de couteau.

Général blessé

Par ailleurs, le général Antoine Lahad, 58 ans, chef de l'Armée du Liban-Sud (ALS, entraînée et financée par Israël) a été blessé,

hier soir, dans un attentat au Liban-Sud, mais sa vie n'est pas en danger, a-t-on appris de sources militaires israéliennes.

Une femme, une amie de la famille qui a ainsi pu déjouer les mesures de sécurité, a tiré plusieurs balles sur le général Lahad devant son épouse et ses deux enfants.

Le général souffre de blessures « moyennement graves ou légères », a-t-on appris de sources bien informées.

Important gain pour la résistance afghane

ISLAMABAD (AFP, Reuter) — La garnison de Gani Khel, base militaire de l'armée gouvernementale afghane d'une importance stratégique majeure près de la ville de Jalalabad (est) et de la frontière pakistanaise, est tombée hier entre les mains des résistants, ont indiqué des sources de la résistance.

Par ailleurs, le président de l'alliance des sept mouvements de la rébellion afghane, Bourhanouddine Rabbani, a entamé hier des entretiens officiels à Washington.

Les combats qui ont duré plusieurs jours se sont achevés hier après le coucher du soleil avec la reddition d'environ 100 soldats. Les moudjahidines se sont emparés d'une grande quantité d'armes et de plusieurs dizaines de véhicules militaires et d'autres équipements.

La résistance vise désormais Jalalabad, capitale de la province, dont la prise représenterait pour elle une victoire déterminante, notamment sur le plan psychologique.

La visite de Rabbani est considérée par l'administration Reagan comme un symbole de la poursuite d'un soutien américain important aux rebelles à un moment critique. Rabbani doit d'ailleurs rencontrer demain le président Reagan et le secrétaire d'Etat George Shultz.

AVIS

"Avis est par la présente donné que le contrat en date du 12 octobre 1988 par lequel la compagnie P. & S. Water Industries Inc. P. & S. Industries d'Eau Inc." a transporté et a cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'Enregistrement de Québec, le 27^e jour d'octobre 1988 sous le numéro 1303299.

Banque de Montréal
Centre d'Affaires commerciales
London, Ontario
Le 12^e jour d'octobre 1988

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h. heure locale

BCZ.80323.F le mardi 22 novembre 1988	BCZ.80340.F le mardi 22 novembre 1988	FDN.86443.A le mardi 29 novembre 1988
343 619 ISOLATEURS RIGIDES À TIGE, DE SUSPENSION ET COMPOSITE	244 610 PINCES D'ANCRAGE POUR BRANCHEMENT EN ALUMINIUM	Région Montmorency
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 200 000 \$	Garantie de soumission : 40 000 \$	Garantie de soumission : 100 000 \$
Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$	Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Contin, ing.

VILLE DE SHERBROOKE

APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres remplace celui publié le 28 octobre 1988. La Ville de Sherbrooke demande des offres pour la vente d'un terrain situé sur la rue King Ouest à l'angle de l'autoroute 410.

- Terrain de 41 905,8 mètres carrés ou 451 070 pieds carrés. Il s'agit du terrain formé par les lots 157-19 et 157-20, 157-42 et 159-9, cadastre du Canton d'Orford ayant une superficie de 41 905,8 mètres carrés ou 451 070 pieds carrés. Le zonage est G16 et G17. La valeur estimée est de 1 600 000,00\$. Le soumissionnaire devra prendre en considération les points suivants:
 - Il ne peut y avoir d'accès direct à la rue King Ouest, sur la façade du terrain, adjacente à cette rue.
 - La rue Montjoie sera "fermée" à l'intersection avec la rue Sauvé et sera ultérieurement identifiée comme la rue Comtois.
 - La Ville aménagera un chemin d'accès parallèle à la rue Sauvé, de la nouvelle rue Comtois jusqu'au terrain mis en vente.
 - Aucun accès automobile ne sera permis par la rue Sauvé.
 - La bande médiane de la rue King, face à la rue Comtois sera enlevée, des voies protégées de virage à gauche seront aménagées et des feux de circulation seront installés aux frais de la Ville de Sherbrooke.
 - Le raccordement au service d'aqueduc sera aux frais de l'acheteur et sera effectué soit sur la rue Sauvé, soit sur la rue King au coin de la rue Montjoie, soit dans l'emprise de la voie ferrée industrielle. Le raccordement à l'égout sanitaire sera effectué aux frais de l'acheteur à un point localisé dans l'emprise de la voie ferrée.
 - L'acheteur devra s'engager à construire un édifice commercial d'une valeur minimale de 4 000 000,00\$ sur le terrain dans les deux (2) ans suivant la signature du contrat.
 - L'acheteur ne pourra revendre lesdits lots sans les avoir au préalable offerts à la Ville de Sherbrooke au prix de la soumission à moins que la construction exigée au paragraphe précédent soit complète.



ii. Le soumissionnaire est aussi invité à fournir un prix séparé pour les lots 156-64 et 156-65 du cadastre du Canton d'Orford ayant une superficie de 34 150,4 mètres carrés ou 367 592 pieds carrés. Une offre pour ce terrain ne pourra être considérée que si une offre pour le terrain no 1 est aussi faite. L'acceptation de cette deuxième offre est conditionnelle à ce que la Ville de Sherbrooke puisse faire modifier le zonage qui est présentement I84 pour en faire une zone commerciale. Aucune garantie n'est donnée sur les résultats de cette démarche.

- La Ville se réserve le privilège de vendre exclusivement soit le terrain 1 ou les deux (2) ensemble, selon ce qui représente son meilleur intérêt.
- Ces ventes ne pourront être effectuées que si la Ville de Sherbrooke obtient les autorisations pertinentes des autorités supérieures.
- La Ville ne possède aucun test de sol pour ces terrains.

Les offres scellées, marquées "Offres pour la vente du terrain situé sur la rue King Ouest à l'angle de l'autoroute 410" devront parvenir au Bureau du Greffier, au 191, rue Palais (ancien Palais de Justice), Sherbrooke (Québec), J1H 5H9 le ou avant le 9 décembre 1988, à 11 heures. La Ville de Sherbrooke ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des offres.

Me Pierre Huard
Greffier

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
8301	Impression de 2 000 000 de formulaires genre classe 4 parties, et 2 000 000 genre continu 4 parties.	Québec
8302	Impression de 2 000 000 de formulaires AH-226-2 en classe 4 parties.	Québec
8303	Impression de 6 500 000 formules à plat, 1 partie, 3 lots différents.	Québec
8305	16 500 sacs de vermiculite horticoles.	Différents endroits

Clôture des soumissions: 22 novembre 1988 à 15 h.

Projet	Description	Livraison
8304	270 lames scarificatrices incurvées et 10 900 lames incurvées unies pour niveleuses.	Différents endroits

Clôture de la soumission: 23 novembre 1988 à 15 h.

Projet	Description	Livraison
8295	Système de surveillance vidéo. Séance d'information et visite des lieux. Afin de fournir des renseignements additionnels et répondre aux questions sur tout aspect du présent projet, une séance d'information et une visite des lieux se tiendront le 15 novembre 1988 à 10h30 à l'adresse suivante: Ministère de la Sécurité publique, Centre de prévention de Parténas, 1700, rue Parténas, 10 ^e étage, Montréal (salle de conférence).	Montréal

Clôture de la soumission: 29 novembre 1988 à 15 h.

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant: Ministère des Approvisionnements et Services, Direction générale des Approvisionnements, Bureau des appels d'offres, 150, boulevard Saint-Cyrille est, 7^e étage, Québec, Qué. G1R 5K4. Tel: (418) 643-6438. Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse. Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse mentionnée, à l'heure et à la date indiquées. Le directeur général des Approvisionnements, Jean-Claude Careau, ing.

Bureau du Contrôleur des Assurances

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO: 374-88
RISQUE: Fidéjussion
LIMITE DE LA GARANTIE: 500 000 \$
ORGANISME: Régie de l'assurance-automobile du Québec
Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales. Une remise de 10 \$ (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Finances est requise pour obtenir les documents de soumission.
Garantie requise: Un chèque de 100 \$ avec la soumission.
Clôture des soumissions: Mercredi, 15^e le 14 décembre 1988.
L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé au bureau de réception des soumissions.
Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus au Bureau du Contrôleur des Assurances, Service des Achats du Gouvernement, Édifice Place de la Capitale, 150, boul. St-Cyrille est, Québec, G1R 5K4 au 8^e étage en personne et au 6^e étage par la poste. Les documents seront disponibles à compter du 9 novembre 1988.
Le Contrôleur des Assurances, Pierre Blais



Merci de nous avoir aidés à traverser le mauvais temps. À vous maintenant de venir profiter du bon temps.

Les Canadiens ont réagi promptement et généreusement à l'ouragan Gilbert. Cette aide si précieuse allée à notre travail soutenu ont fait en sorte que nous avons pu, en un temps record, remettre notre île en bonne forme. Nous avons pris le dessus incroyablement vite... et il en va de soi pour notre industrie touristique.

Heureusement, la plupart des hôtels et centres touristiques ont échappé au plus fort de la tempête. Et ceux qui ont été touchés ont immédiatement reçu du secours. Résultat? Une Jamaïque toute neuve! Excitante, florissante, débordante de vie... Une véritable renaissance. Oui, la Jamaïque est là et se porte mieux que

jamais! Alors maintenant que l'hiver est à votre porte, pourquoi ne pas venir nous visiter? Soyez assurés que vous y passerez des moments merveilleux... Et vous nous donnerez ainsi la chance de vous dire "merci" en personne. Mieux que jamais.

JAMAÏQUE

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVEL

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Président et Éditeur:
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:
DENIS ANGERS

Directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSON

Un débat pipé à la CSN

Sous le couvert de lancer un débat ouvert sur le recours à la grève dans le secteur de la santé, la CSN cherche déjà à légitimer par un référendum des arrêts de travail illégaux au cours des prochaines négociations qui seront enclenchées dans deux mois.

La présidente de la puissante Fédération des affaires sociales de la CSN, qui regroupe 95,000 employés du secteur de la santé, Mme Catherine Louméde, admettait dans son discours d'ouverture au congrès de la fédération, dimanche à Québec, que l'utilisation du droit de grève dans ce secteur était contestée à l'intérieur même de l'organisation syndicale.

Aussi, était-il à propos de faire de ce sujet le thème central du congrès et d'en débattre à froid, entre syndiqués, avant de se lancer dans les négociations. Mme Louméde et le président Gerald Larose n'ont toutefois pas attendu le début seulement des discussions pour fournir la réponse à leurs membres.

Aucune organisation syndicale ne peut s'enlever, ou accepter qu'on lui enlève, le droit d'effectuer un arrêt de travail pour faire pression sur la partie adverse, écrit-on, et le présent congrès doit réaffirmer que la grève reste le moyen ultime mais nécessaire à utiliser quand tout autre mécanisme a échoué. M. Larose a d'ailleurs balayé tous ces mécanismes, de la médiation à l'arbitrage, comme outils de règlement d'un différend.

Mais voilà! Aucun gouvernement ne tolère plus les grèves dans le secteur de la santé. L'Assemblée nationale a d'ailleurs adopté, en novembre 1986, la plus dure loi spéciale jamais imaginée dans les relations de travail, pour assurer le maintien des services de santé.

La loi 160 est toujours en vigueur et prévoit, en plus des amendes, le retrait de la formule de retenue à la source des cotisations syndicales et la perte de l'ancienneté pour les travailleurs impliqués.

Les dirigeants de la CSN préparent donc leurs membres à braver cette loi. De là l'idée des votes de grève par référendum. L'exercice du droit de grève devra être envisagé en situation d'illégalité, lit-on dans l'argumentation qui précède la résolution sur les mandats de grève par référendum. «Une décision prise par 51 pour 100 des membres d'un syndicat repose sur des assises plus solides qu'une décision prise par 80 pour 100 d'un quorum de 10 pour 100 du membership présent à cette assemblée générale.»

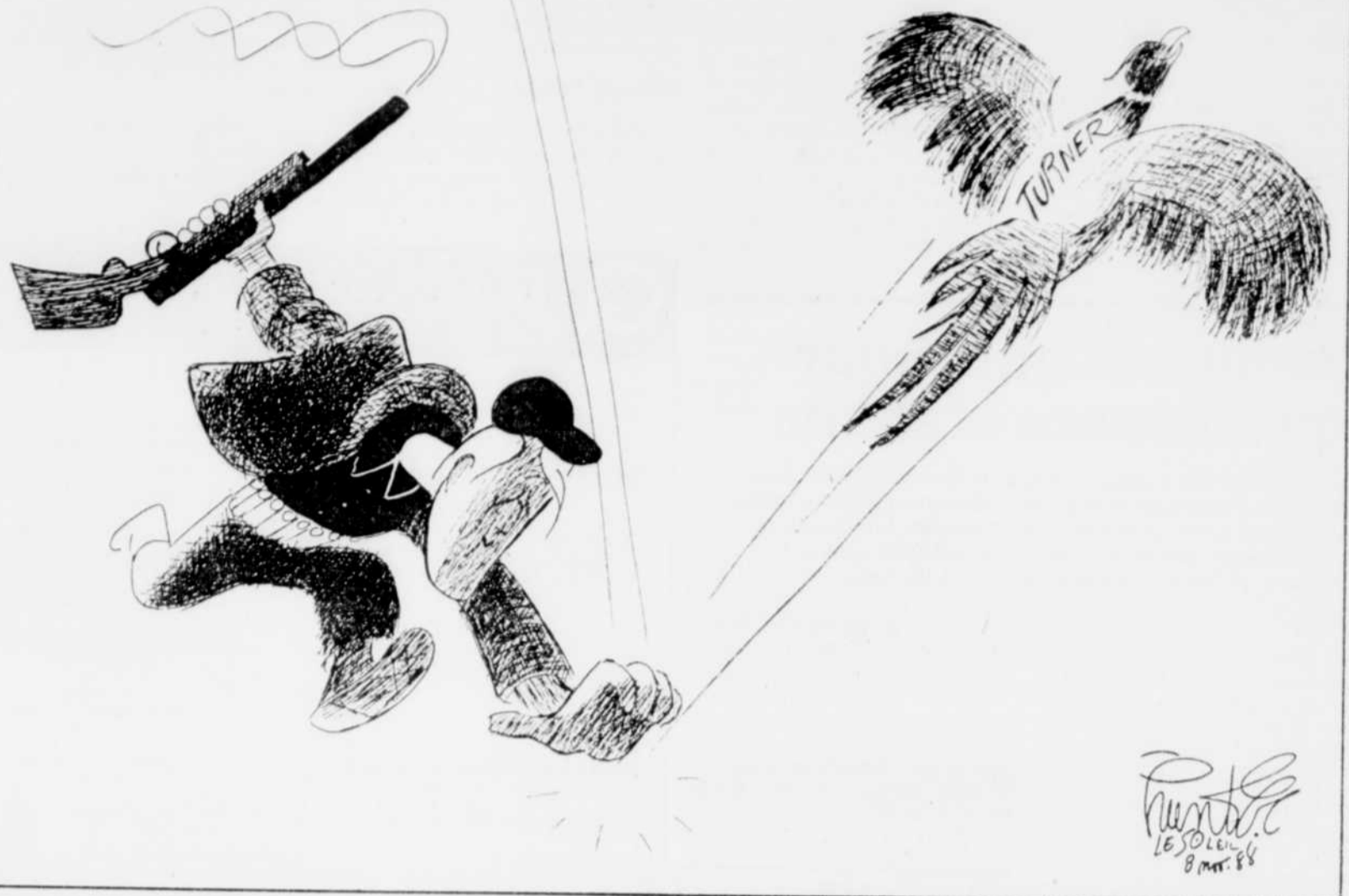
Bref, si une grève est décidée par une majorité indiscutable de membres, elle est légitime et peut être menée, illégale ou pas.

Les documents syndicaux insistent aussi sur la nécessité d'exorciser une telle loi qui peut faire peur. Toutes les grèves dans le secteur de la santé ont engendré des mesures «répressives», explique-t-on. Or, les syndicalistes qui ont battu le sentier et fait les premiers mouvements de grève dans ce secteur étaient aussi dans un contexte d'illégalité. Les syndiqués de 1988-1989 seront-ils de moins bons militants que leurs prédécesseurs?

Cette logique sous-entend qu'un bon militant ne se laisse arrêter par aucune loi.

Voilà ce qu'on peut en venir à prétendre, tout en se drapant du manteau de la démocratisation des structures, comme l'ont fait M. Larose et Mme Louméde, en proposant un référendum parmi leurs membres sur les grèves dans les hôpitaux. Une belle opération de manipulation des travailleurs et de l'opinion publique!

J.-JACQUES SAMSON



Une histoire capable de sérénité



par Laurent LAPLANTE collaboration spéciale

Parmi les griefs les plus légitimement adressés pendant un temps à nos programmes d'enseignement, le manque d'intérêt pour l'histoire mérite malheureusement l'une des premières places.

Pendant des années, l'histoire, y compris celle du Québec, fut, en effet, abominablement traitée, au point que certaines des récentes générations ont pu se hisser jusqu'au diplôme universitaire en ignorant à peu près tout de notre passé. Cela explique peut-être que tant de gens s'épuient à inventer la roue sans jamais soupçonner que cette trouvaille remonte déjà à quelque temps...

Je n'en veux pour exemple que le libre-échange. Alors que le débat commence enfin à secouer cette question, la grande majorité des belligérants en parle comme si l'idée devait son premier souffle au génie combiné de MM. Mulro-

ney et Reagan. Personne ne semble savoir que le Canada et les États-Unis ont déjà vécu selon les règles du libre-échange.

Peu semblent savoir que la «réciprocité» occupa pendant d'autres campagnes électorales plus d'espace que pendant le présent affrontement. Personne ne semble savoir non plus que Diefenbaker, au lendemain de sa spectaculaire victoire de 1958, reçut de Londres l'offre d'un traité de libre-échange et ignora complètement la proposition.

Il est de bon ton, chez ceux qui se targuent de pragmatisme, de se désintéresser de l'inutile. Et l'on a vite fait, en ces milieux, de mépriser la littérature, les arts et, bien sûr, l'histoire, pour se consacrer, affirme-t-on, aux faits. Le réalisme le plus élémentaire exigerait pourtant qu'on examine le passé avec prudence et intérêt. Non pour répéter ce passé, mais pour éviter l'imbécillité particulièrement ridicule qui consiste à répéter les mêmes erreurs.

Depuis quelques années, on a d'ailleurs moins d'excuses que jamais d'ignorer l'histoire. En effet, de nouveaux bouquins ont surgi, grâce

auxquels toute l'histoire du Québec est devenue abordable, compréhensible, vivante. Des vagues successives d'historiens ont atteint, puis graduellement dépassé 1763.

Différentes équipes, parmi lesquelles le groupe du Boréal occupe une place de choix, ont offert aux institutions d'enseignement et au public en général d'ambitieux survols du régime anglais et, depuis quelque temps, de remarquables descriptions de l'évolution québécoise depuis la Confédération. Le travail accompli est tel que même ceux et celles qui n'ont pu apprendre notre histoire pendant leurs études peuvent maintenant compenser cette lacune par la lecture personnelle.

Une pièce, pourtant, manquait encore: une histoire du Canada qui permette de connaître en français non plus seulement le versant francophone et québécois de la laborieuse aventure canadienne, mais aussi l'évolution en parallèle des deux Canadas. C'est maintenant chose faite avec la superbe *Histoire générale du Canada* coordonnée en anglais par Craig Brown et qu'une équipe dirigée par Paul-André Linteau vient de traduire.

Ce que je disais tantôt du libre-échange n'est qu'une illustration de ce qu'un lecteur peut y apprendre. Combien de Québécois savent, par exemple, que 1837 fut une année de rébellion armée non seulement au Québec, mais aussi dans le Haut-Canada? Que savons-nous, autre exemple, du rôle déterminant des autochtones dans la défense du Canada au cours de la guerre de 1812-1813? Savons-nous même qu'une guerre mit aux prises le Canada et les États-Unis en 1812-1813? Et savons-nous comment naquit le NPD?

Les six auteurs qu'a regroupés Craig Brown se révèlent capables de nuances et de sérénité. Ils parlent du Canada anglais avec compétence et du Québec français avec respect et compréhension. S'ils nous apprennent assez peu à notre sujet, ils nous révèlent beaucoup, en revanche, sur les interlocuteurs canadiens qu'éurent Henri Bourassa, Louis Hippolyte Lafontaine et Wilfrid Laurier. Nulle part on ne prêche la centralisation ou l'unité canadienne; partout, au contraire, se manifeste la diversité de ce pays. Si comprendre est le commencement de la liberté, ce livre en libérera un grand nombre.

Voire Opinion

Qu'on se branche!

Pourquoi au juste manifester? Pour prendre deux journées relaxes ou bien pour quelque chose de sérieux. Voilà la question.

L'ANEEQ demande l'indépendance économique vis-à-vis le milieu familial (candidat autonome), l'augmentation des bourses et le gel des frais de scolarité.

En fait, on désire trois sacs de caramels, alors que le gouvernement n'en a qu'un. Il ne peut en effet donner de l'argent qu'il n'a pas, à moins d'augmenter le budget québécois et cela il ne peut se le permettre. Soyons réalistes et cessons de penser seulement à nous, étudiants.

En effet, lorsque nous serons sur le marché du travail, nous nous plaignons que le gouvernement donne trop aux étudiants et néglige la société. C'est normal, on défend nos intérêts, mais il ne faudrait pas oublier la réalité économique avec laquelle nous vivons et cesser de rêver d'idéologie utopique qui ne se réalisera jamais, à moins qu'on fasse notre part. Pour ça, on doit s'asseoir et négocier.

Négocier implique qu'il ne faut pas tout vouloir pour soi dans un égoïsme extrême, mais bien faire des concessions réciproques qui nous mèneront à un accord réaliste. L'atout que les étudiants possèdent dans leur jeu et avec lequel ils peuvent négocier, ce sont les frais de scolarité. On ne paie pratiquement rien

en frais de scolarité au cégep (\$55) pour une année et le gouvernement projette de les augmenter bientôt (d'ici deux ans probablement). Alors pourquoi ne pas faire des concessions maintenant (concessions calculées) qui nous seront profitables plutôt que de se les faire imposer sans rien en avoir retiré.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'ANEEQ pense autrement... Et c'est là le problème car nous appuyons son mouvement de débrayage, basé sur ses idées peu ou pas partagées. Faudrait se brancher! On fait la grève pour les 2 ou 3 jours «relaxe» ou pour du sérieux qui nous tient à coeur? Ça mérite réflexion.

Luc Poirier Québec

Pas tous dans l'ouate

(En réponse à Isabelle Julien, suite à sa lettre parue dans LE SOLEIL du premier novembre)

Je crois qu'il faut se renseigner si on veut porter des jugements. La plupart des gens qui ont voté contre la grève des étudiants n'ont même pas cherché à savoir pourquoi on voulait faire une grève. Ils n'ont pensé qu'à leurs petites études qui risquaient peut-être d'être perturbées quelque temps.

Parler en connaissance de cause ça va, mais parler à travers son chapeau sur un sujet important qui affecte une grande partie de la population étudiante, je

crois que ce n'est pas avoir une grande conscience sociale. Personnellement, les prêts et bourses ça ne me touche pas, car je suis une de ces chanceuses qui a des parents qui payent tout. Mais chaque matin je me lève et je vais faire du piquetage pour rester solidaire avec ceux qui n'ont pas cette chance-là. Être dans la ouate c'est une chose, mais tout en étant privilégiés il faut rester conscient des problèmes des autres.

Alors en toute lucidité je dis: non et non, nous ne sommes pas des irréfléchis, tout ce que l'on veut c'est avoir droit à l'éducation. Et oui, oui j'en ai vu des jeunes lâcher l'école parce qu'ils manquaient d'argent, oui il y en a des jeunes qui ne peuvent se payer l'université, et surtout, oui il y en a des jeunes pleins de potentiel à qui il ne manque que les moyens financiers pour réussir. On les côtoie à chaque matin et pour les voir il suffit d'ouvrir les yeux.

P.S. J'ai entendu dire qu'on se permettait des petits voyages... Anne Doré cégep Limoulu Québec

Les abus existent

Tout étudiant qui désire accéder à des études de niveau supérieur peut se trouver confronté à des problèmes d'ordre financier. Pour remédier à cette situation, le gouvernement offre des prêts et bourses à ceux qui en font la

demande et jugés incapables de financer pleinement leurs études.

Les prêts et bourses sont donc une nécessité pour plusieurs. Malheureusement, parfois ils ne permettent pas à l'étudiant d'équilibrer son budget. Mais le gouvernement ne peut augmenter son apport dans ce domaine. Toutefois, il peut y avoir une solution car en contrepartie il y a plusieurs étudiants qui réussissent à profiter du système.

À ma connaissance, certains se servent de leur aide financière pour se payer des voyages, une voiture ou même faire des placements boursiers. Du fait que le but des prêts et bourses est de rendre l'éducation accessible à tous, la dernière situation rencontrée est inadmissible.

Je crois que le gouvernement devrait engager des vérificateurs dans le genre des *boubou-macoutes*, pour résoudre un tel problème. Il pourra ainsi découvrir les fraudeurs et leur couper ou diminuer leurs prêts et bourses. Un tel moyen permettrait d'augmenter les ressources de ceux qui en ont vraiment besoin. N'oublions pas, l'éducation est assez onéreuse, surtout lorsque l'on doit quitter le toit familial pour étudier dans une institution éloignée.

Pierre Giguère, étudiant Acienne-Lorette

Session à perdre?

À une époque où l'argent do-

mine la plupart des décisions politiques, une autre question d'économie: les prêts et bourses.

Tous les étudiants ont droit à l'éducation, mais ont-ils tous la possibilité d'étudier? Je ne le crois pas. Il y a certainement un manque de contribution du gouvernement, mais le point le plus important est sans doute la mauvaise distribution des prêts et bourses.

À titre d'exemple, quand je vois un bénéficiaire de bourse qui se promène en auto de l'année et que son voisin, qui lui a essayé un refus, doit abandonner ou négliger ses études pour survivre, je me pose de sérieuses questions. Il y a une responsabilité de la part du gouvernement, mais n'y aurait-il pas un autre problème? Les étudiants eux-mêmes.

Qu'on prenne conscience que si on a pas besoin d'un prêt, il y en a d'autres qui en dépendent. Soyons raisonnables et laissons la chance à ceux qui en ont vraiment besoin. La grève une solution? Peut-être, mais n'oublions pas qu'un refus de débrayage ne parviendrait pas d'un mauvais vouloir des étudiants, mais seulement de la peur de manquer des cours ou d'échouer une session déjà avancée.

Eric Chandonnet Ste-Foy

Fiscalité boiteuse

Les étudiants, ces enfants im-

Julie Adam Sainte-Foy

LE MONDE

Mort « suspecte » de l'ex-colonel haïtien Paul: son épouse arrêtée

PORT-AU-PRINCE (d'après AFP) — L'épouse de l'ex-colonel haïtien Jean-Claude Paul, Mme Mireille Delinois, et deux autres personnes ont été arrêtées par la police haïtienne dans le cadre d'une enquête pour déterminer les circonstances de sa mort survenue dimanche et considérée comme « suspecte », a-t-on annoncé officiellement hier à Port-au-Prince.

du colonel Paul une condition pour la reprise de son aide économique directe à Haïti, a indiqué hier qu'il n'avait pas l'intention de



Le colonel Paul dirigeait l'unité la plus redoutée de l'armée haïtienne.

prendre cette aide. « Le colonel Paul était une partie du problème, mais pas tout le problème », a déclaré le porte-parole du département d'Etat Charles Redman.

« Nous étions préoccupés par un certain nombre de choses et ces choses demeurent », a-t-il ajouté, avant de souligner que Washington était toutefois « encourage » par un certain nombre de mesures prises par le général Avril, dont notamment la remise aux autorités américaines le 18 octobre de quelque 1,500 kilos de cocaïne saisis à Haïti, la mise à la retraite du colonel Paul et l'arrestation de tontons macoutes soupçonnés d'avoir participé aux massacres de novembre 1987.

L'ex-commandant du bataillon Dessalines était notamment accusé par la justice américaine d'avoir mis en 1985 son ranch à la disposition de trafiquants pour l'exportation de cocaïne aux États-Unis.

Le décès du colonel Paul, 49 ans, à son domicile de la capitale haïtienne, avait été attribué par des membres de sa famille à un arrêt cardiaque.

Commandant du puissant bataillon Jean-Jacques Dessalines jusqu'à sa mise à la retraite par le chef de l'Etat, le général Prosper Avril, le 30 septembre dernier, le colonel Paul avait été inculpé de trafic de drogue par un tribunal de Miami (Floride) en mars dernier.

Selon des sources policières, citées par la station Radio Haïti Inter, une autopsie de son cadavre devait être pratiquée hier à l'hôpital militaire de Port-au-Prince.

Les restes de nourriture consommée par le colonel juste avant son décès devraient être acheminés à un centre de Miami pour examen, selon les mêmes sources. L'enquête a établi en effet que le colonel a été pris de violentes convulsions après avoir pris une soupe chez lui et est mort tout de suite après.

Considéré comme un des hommes forts du régime du général Henri Namphy, renversé par un coup d'Etat le 17 septembre dernier, le colonel Paul avait été récemment accusé d'avoir pris part au massacre du 29 novembre 1986. Trente-quatre personnes qui s'apprétaient à voter avaient été assassinés par des bandes armées. Le colonel avait vivement rejeté ses accusations.

Le gouvernement américain, qui avait fait de la mise à l'écart

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire "Pascal tout en couleurs", distribué dans vos foyers vers le 2 novembre 1988.

Page 11 — Mélangeur à main "Multipractic" à vitesses variables, aurait dû se lire: à vitesse unique.

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre clientèle.



Recherchez-vous un goût supérieur?
 Joignez-vous au Club
Le Havana Club



Moi
 Je vote pour

 La Maisonnée
 le Vrai DÉPANNEUR ✓

109
 1.5L
 Pepsi, 7-Up
 ord., diète
taxe et dépôt en sus

199
 Pepsi, 7-Up
 ord., diète
 6 cannettes 175 mL
taxe et dépôt en sus



99¢

Croustilles
 La Maisonnée
 nature, B-B-Q
 200 g

Grosse baguette **119**

Croissant jambon/fromage + Café **219**

CETTE OFFRE EST VALABLE JUSQU'AU 13 NOVEMBRE 1988

13 magasins pour mieux vous servir!

- 1297, rue Maguire Sillery 681-6910
- 8930, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg 628-6419
- 2834, chemin St-Louis Ste-Foy 656-0952
- 5020, 1ère Avenue Charlesbourg 628-3014
- 1365, chemin Ste-Foy Québec 688-1763
- 3173, chemin Ste-Foy Ste-Foy 659-4885
- 6950, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg 626-7521
- 2190, 1ère Avenue Québec 524-4443
- 4449, des Roses Orsainville 628-7782
- 1011, avenue Bourlamarque Québec 529-1255
- 316, de la Canardière Limoilou 648-6374
- 1372, rue St-Jacques Ancienne-Lorette 872-7154

À
Surprise-Party
 ce soir,
Pierre Marcotte
 reçoit
Danielle Ouimet!



CE SOIR 22h



Frais du four chaque jour!

- PAINS • CROISSANTS • TARTES
- MUFFINS • SUCRERIES

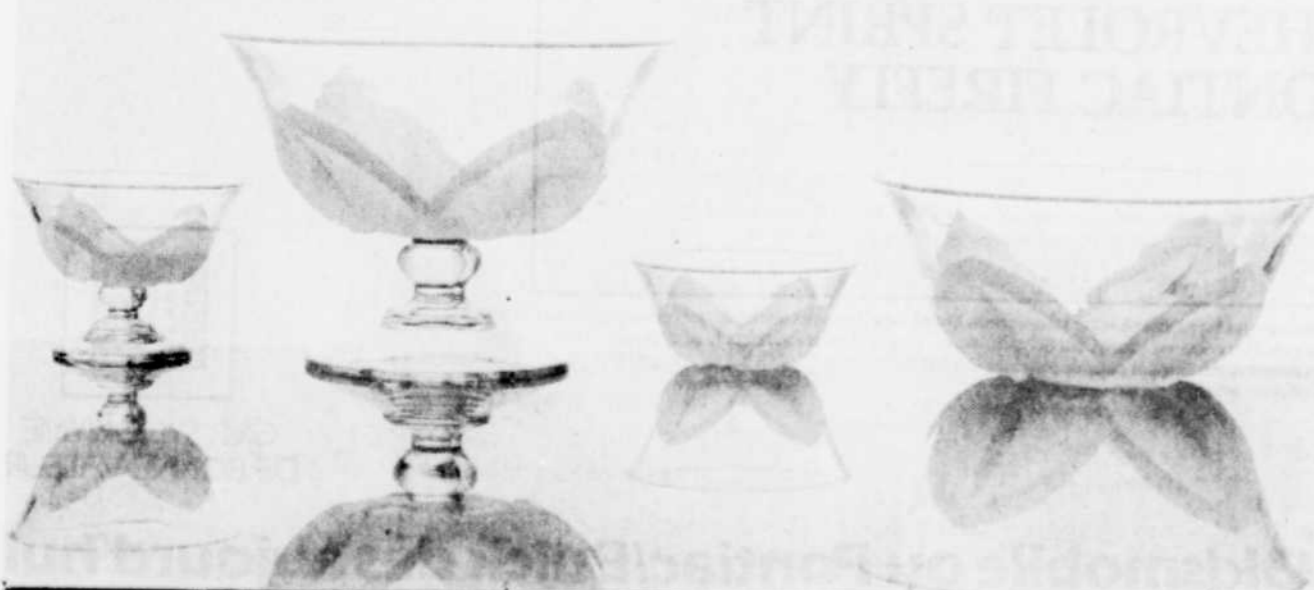
le cristal
 signé
 J.G. DURAND

... cristal de plomb importé de France. Voici la collection Florence, plats de service, chandeliers, verres de table

La boutique

pierre Robitaille

Un nouveau cachet pour vous plaire.
 À gauche de l'entrée principale, Place Ste-Foy
 653-7260



Bonne année!

Voici ce que nous offrons aussi pour les modèles 1988!

MODÈLES 1989 ADMISSIBLES	CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT [†]	BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT [†]	RABAIS DE 750 \$ [†]	RABAIS DE 500 \$ [†]
	<small>Climatisation posée en usine, sans supplément de prix, pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise.</small>	<small>Boîte automatique sans supplément de prix pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	<small>Rabais de 750 \$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	<small>Rabais de 500 \$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>
• CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD		✓	ou ✓	
• CHEVROLET BERETTA • CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	✓	ou	ou ✓	✓
• OLDSMOBILE CALAIS • PONTIAC GRAND AM	✓	ou	ou	✓
• BUICK SKYLARK	✓	ou		✓
• CHEVROLET CELEBRITY • PONTIAC 6000 • CUTLASS CIERA • BUICK CENTURY				✓
• PICK-UPS CHEVROLET S-10 ET GMC S-15			ou ✓	
• CHEVROLET S/T BLAZER ET GMC S/T JIMMY	✓	ou	ou ✓	
• CHEVROLET BEAUVILLE • GMC RALLY STX	✓			
• GRANDS PICK-UP CHEVROLET C/K ET GMC		✓	ou ✓	

[†]Climatisation posée en usine sans supplément ou boîte automatique sans supplément, ou profitez des rabais de 750 \$ ou 500 \$ offerts par GM sur le P.D.S.F. L'offre s'applique aux modèles spécialement équipés des véhicules neufs 1989 énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise et les frais de transport. Offre valable uniquement pour les achats au détail. L'offre s'applique aux véhicules achetés et livrés entre le 19 octobre et le 31 décembre 1988.

Voici ce que nous offrons aussi pour les modèles 1988!

REMISE DE **750 \$***

- ✓ CHEVROLET CELEBRITY
- ✓ CUTLASS CIERA
- ✓ PONTIAC 6000
- ✓ BUICK CENTURY

REMISE DE **750 \$***

- ✓ BUICK REGAL**
- ✓ CUTLASS SUPREME**
- ✓ PONTIAC GRAND PRIX**

REMISE DE **400 \$***

- ✓ CHEVROLET SPRINT
- ✓ PONTIAC FIREFLY

LOCATIONPLUS



GARANTIE DE 3 ANS / 80 000 KM

* Remise offerte directement par General Motors. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules intégralement neufs de 1988 et de l'année de fabrication précédente achetées et livrées à partir du stock d'un concessionnaire participant, avant la fermeture des bureaux le 31 décembre 1988. L'offre comporte une participation du concessionnaire. Consultez le concessionnaire participant pour de plus amples détails.

** L'offre s'applique uniquement aux nouveaux modèles à carrosserie 4W à traction avant.



GM: SYNONYME DE BONNE VALEUR

Voyez votre concessionnaire Chevrolet/Oldsmobile ou Pontiac/Buick dès aujourd'hui